



État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire – novembre 2025

En novembre, les départements du nord de la région Centre-Val de Loire accusent des cumuls mensuels de pluie déficitaires vis-à-vis de la normale tandis que ceux du sud connaissent des cumuls qui sont proches des valeurs de saison avec des excédents modérés en ce qui concerne l'Indre et le Cher. Les sols sont plus secs que la normale au nord d'une diagonale s'étendant du sud du Pithiverais au nord de la Brenne, à l'exception du centre-est de l'Eure-et-Loir où ils sont un peu plus humides que la normale à l'instar du Montargois, du sud du Loiret, du sud du Loir-et-Cher et de la majeure partie de l'Indre et du Cher. Si des prémisses de recharge sont perceptibles dans l'Indre et le Cher, les conditions ne sont toujours pas réunies pour un démarrage de celle-ci dans les autres départements. L'hydraulique des cours d'eau de la région Centre-Val de Loire reste majoritairement sous la normale du mois, cependant, une large part de ceux-ci affichent des valeurs autour de la moyenne de saison. Des déficits d'écoulement importants se rencontrent au sein des bassins du Loing, du Loir amont, dans ceux de l'Auron et de l'Yèvre. L'Essonne, la Conie, la Nère et l'amont du Cher affichent à contrario des valeurs d'hydraulique élevées. L'état des nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie demeure favorable à l'approche de la période de recharge avec des niveaux de saison ou supérieurs pour la très grande majorité des stations suivies. Les situations des nappes du Cénomanien et du Jurassique supérieur sont moins avantageuses, avec des niveaux majoritairement sous les moyennes de saison.

Pluviométrie et état des sols : le cumul moyen régional des précipitations de novembre est en deçà de 7 % de la normale du mois, il totalise 65 mm. Les passages pluvieux sont nombreux au cours du mois mais ne sont pas toujours actifs, notamment sur le nord de la région, où les cumuls sont majoritairement déficitaires. A contrario, les cumuls de pluie augmentent en allant vers le sud de la région. Ainsi, ils sont un peu supérieurs à la normale dans le Cher (+7 %) et l'Indre (+5 %). Ils sont modérément déficitaires en Indre-et-Loire (-7 %), dans le Loir-et-Cher (-16 %) et le Loiret (-17 %). Le déficit est plus significatif pour le deuxième mois consécutif en Eure-et-Loir (-25 %). Les conditions les plus sèches se retrouvent au nord ainsi qu'au sud de l'Eure-et-Loir et dans le Pithiverais. Les sols du nord et de l'ouest de l'Indre, du sud du Loir-et-Cher, de l'ouest du Cher et du Montargois sont plus humides que la normale.

Écoulements des rivières : les débits moyens mensuels des cours d'eau de la région Centre Val de Loire sont majoritairement (54 %) en deçà de la moyenne de saison et 46 % des stations connaissent des déficits d'eau moins 25 %. Les déficits les plus importants, à minima de 60 % sont rencontrés au sein des bassins du Loing et du Loir amont et dans ceux de l'Auron et de l'Yèvre. À contrario, l'Essonne, la Conie, la Nère et l'amont du Cher affichent des valeurs d'hydraulique élevées pour la saison. L'axe Loire-Allier présente quant à lui des valeurs qui sont normales ou proches de celles-ci. Il en est de même en ce qui concerne les cours aval du Loing, de l'Eure, du Loir, du Cher, des Sauldre et de la Vienne. À l'exception du bassin du Loing marqué par des situations contrastées allant de très sèches à humides, les débits de base soulignent l'état plutôt humide des cours aval des bassins au nord de la Loire, des axes Loire et Allier, et au sud de la Loire, de la Vienne et de la Creuse ainsi que de l'amont des Sauldre et du Cher. S'en distinguent les débits de base de l'Indre qui révèlent une situation plutôt normale, ceux des cours amont au nord de la Loire qui relèvent d'une situation sèche et enfin ceux du bassin de l'Yèvre qui renvoient à une sécheresse marquée.

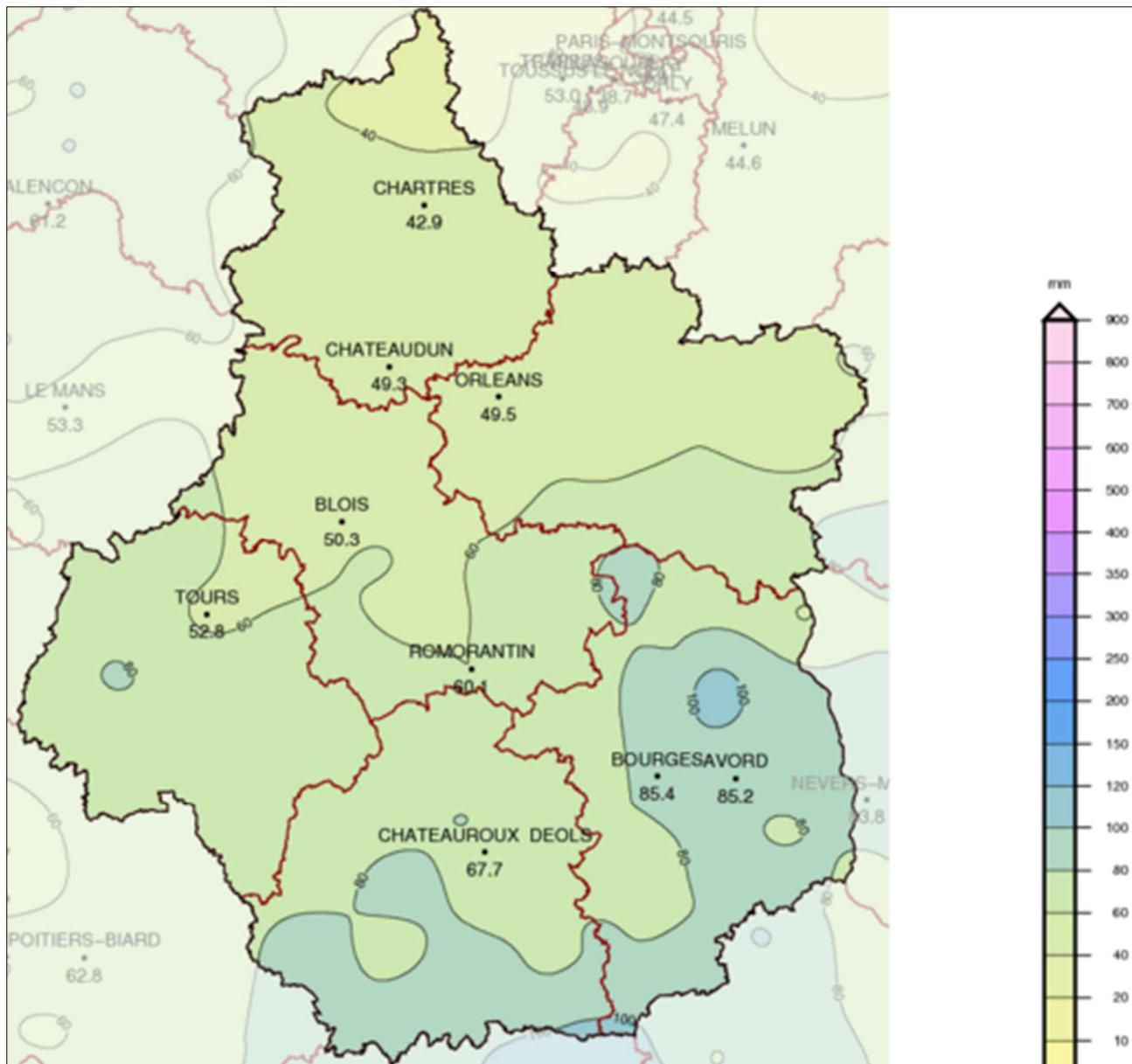
Niveaux des nappes : au 7 décembre, plus de la moitié des piézomètres (52%) voient leurs niveaux progresser contre 41 % qui affichent une tendance à la baisse et 7 % qui demeurent stables. Les niveaux en hausse concernent principalement les ouvrages suivant les nappes du Jurassique pour 76 % d'entre eux, dont la recharge a été favorisée par les excédents pluviométriques sur le Cher et l'Indre, et, secondairement ceux relevant de la nappe du Cénomanien pour près de 49 %. Toutes nappes confondues, il est constaté des niveaux à minima de saison pour 58 % des stations. Les cotes élevées à très élevées comptent pour 26 % des ouvrages qui relèvent principalement des nappes des Calcaires de Beauce, de la Craie et du Jurassique moyen. Les niveaux faibles à très faibles regroupent 14 % des stations et ils concernent principalement les ouvrages du Cénomanien et secondairement ceux du Jurassique supérieur. Les nappes du Cénomanien et du Jurassique supérieur connaissent les situations les moins avantageuses avec respectivement 76 % et 70 % des ouvrages enregistrant des niveaux sous la moyenne du mois. L'état des nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie demeure très favorable à l'approche de la période de recharge avec des niveaux de saison ou supérieurs pour la très grande majorité des stations suivies (respectivement 88 % et 76%).

Restrictions des usages de l'eau : au 15 décembre, il n'y a plus de mesure de limitation des usages de l'eau en région Centre-Val de Loire. Pour en savoir plus, consultez le site <https://vigeau.gouv.fr/>

Le bilan météorologique de novembre 2025

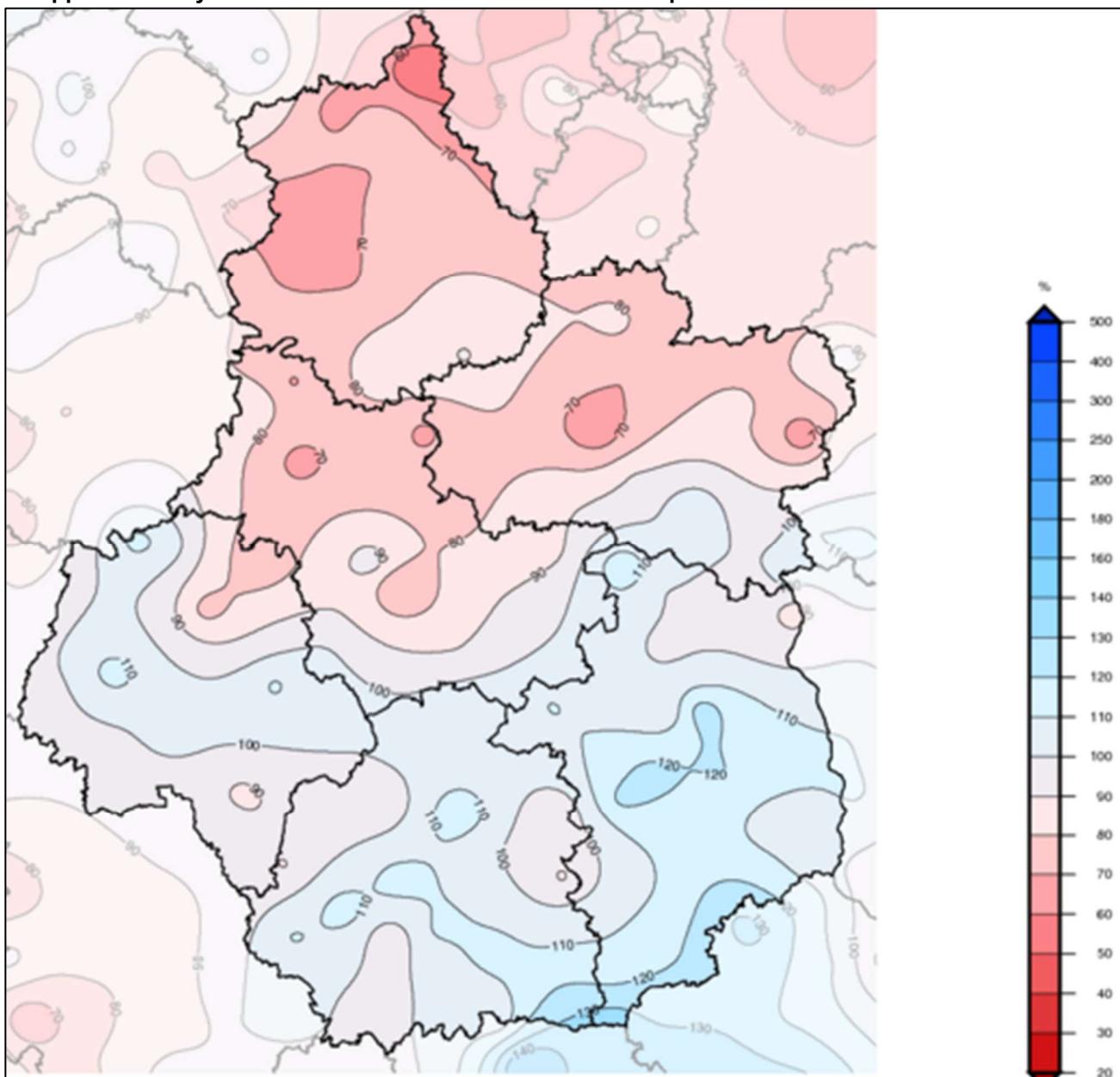
En novembre, la région a vu le passage de nombreuses perturbations qui ont été diversement actives et dont les contributions en termes de cumuls précipités sont géographiquement hétérogènes. Le nombre de jours de pluie ($> 1\text{mm}$), en moyenne de 10 à 12 sur la région, fluctue de 11 à Blois et Romorantin à 14 à Tours. Sur le mois, les pluies sont déficitaires de 10% à 40 % au nord d'un arc allant de Tours au sud du Cher et du Loiret tandis qu'au sud des excédents de l'ordre de 10 % à 30 % sont enregistrés en Indre-et-Loire, dans l'Indre et dans le Cher, notamment, sur le Pays fort et dans la Marche où l'on rencontre les cumuls les plus élevés. Les cumuls mensuels varient du simple au triple sur la région et l'on compte, localement, 36 mm à Laon (28) soit un déficit de 40 %, 42 mm à Ouzouer (41) qui est déficitaire de 32 % et près de 110 mm à Henrichemont et Préveranges (18) ainsi qu'à Vijo (36) soit des excédents de 25 % à près de 40 %. Au bilan, le cumul pluviométrique mensuel régional est un peu en deçà de la normale (70,6 mm) de 7 % avec près de 66 mm recueillis.

Cumul mensuel des précipitations pour la région Centre-Val de Loire en novembre 2025 - Météo-France



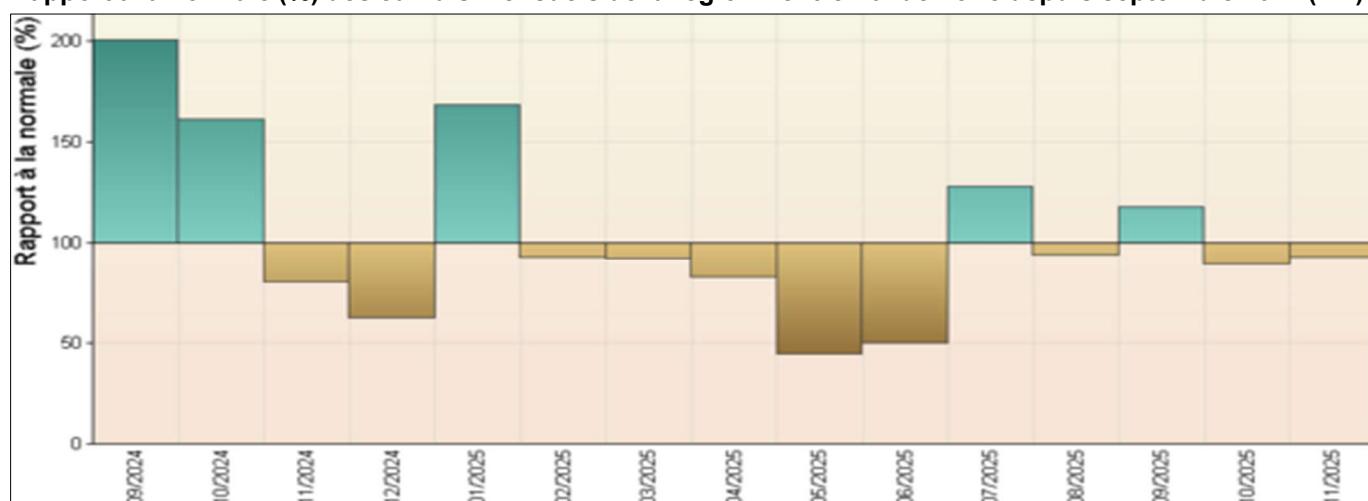
Les cumuls mensuels agrégés varient de 46 mm à 81 mm selon les départements. Ils indiquent que le Cher a reçu en moyenne 81 mm contre une normale de 75,7 mm soit un surplus de 7%. En Eure-et-Loir, le cumul de 46 mm est inférieur à la normale (61,2 mm) de 25 %. Dans l'Indre, les 79 mm cumulés en moyenne sont au-delà de la normale (75,6 mm) de 5 %. En Indre-et-Loire, le cumul moyen s'établit à près de 69 mm pour une normale à 72,8 mm soit un déficit de 5 %. Avec une lame d'eau moyenne de près de 58 mm pour une normale de 68,7 mm, le Loir-et-Cher est déficitaire de 16 %. Dans le Loiret, le cumul moyen atteint près de 57 mm soit une valeur de 17 % sous la normale (68,3 mm).

La carte ci-dessous du rapport à la moyenne mensuelle de référence 1991-2020 des cumuls de pluie de novembre renseigne sur les écarts à la normale des cumuls mensuels de pluie. Elle est indicative de déficits à la normale de 20 % à un peu plus de 40 %, sur le nord de la région. Elle illustre les excédents pluviométriques modérés locaux (+10%) de l'Indre-et-Loire et de l'Indre ainsi que ceux un peu plus élevés, jusqu'à près de 40 %, rencontrés dans le Cher.

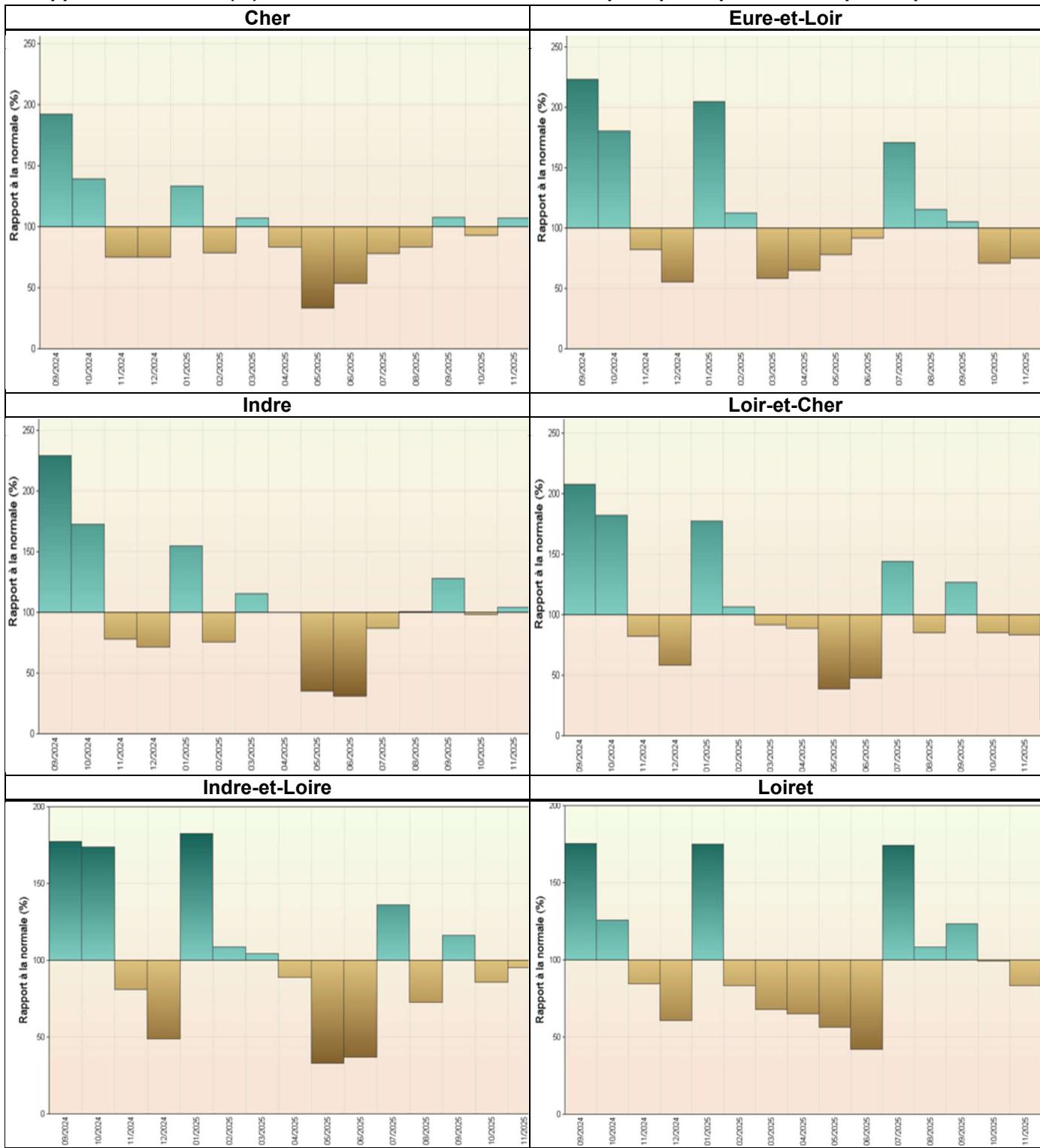


Les graphiques ci-après indiquent le rapport à la normale des cumuls mensuels régional et départementaux de précipitations depuis le 1er septembre 2024 (début de l'année hydrologique). Ils traduisent les déficits et excédents enregistrés mois par mois par rapport à la moyenne de référence de la période 1991-2020. En novembre, les précipitations sur la région Centre-Val de Loire atteignent 93 % de la normale, mais les écarts montrent l'opposition entre les trois départements du nord (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret) qui affichent des déficits locaux notables respectivement de -25 %, -16 % et -17 % tandis qu'ils sont proches de la normale dans les autres départements, un peu au-delà dans le Cher (+7%) et l'Indre (+5 %), mais, en deçà en Indre-et-Loire (-5 %).

Rapport à la normale (%) des cumuls mensuels de la région Centre-Val de Loire depuis septembre 2024 (MF)



Rapport à la normale (%) 1991-2020 des cumuls mensuels de pluie par département depuis septembre 2024

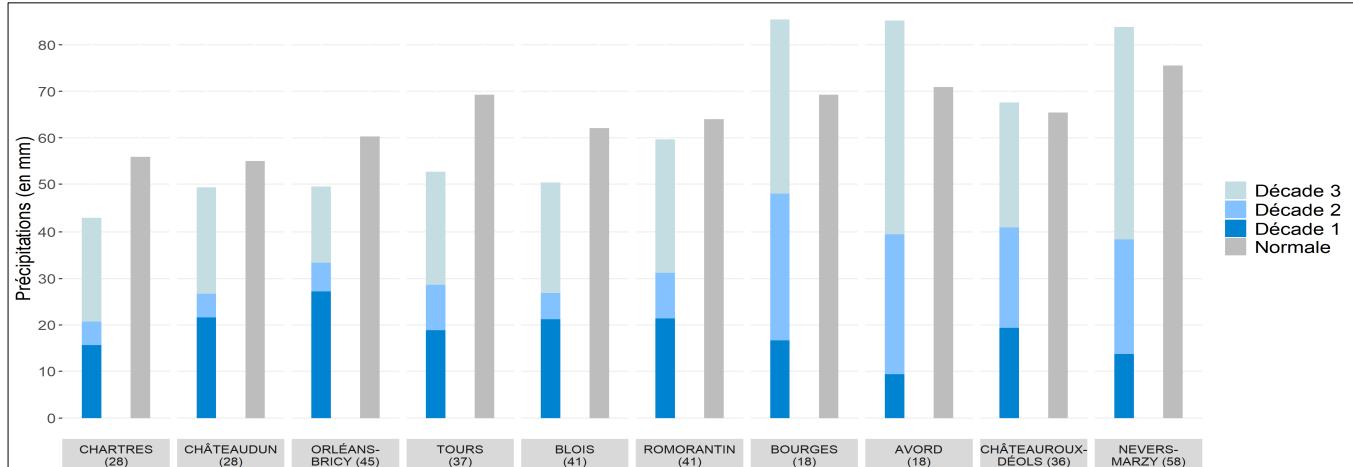


Source : Météo-France

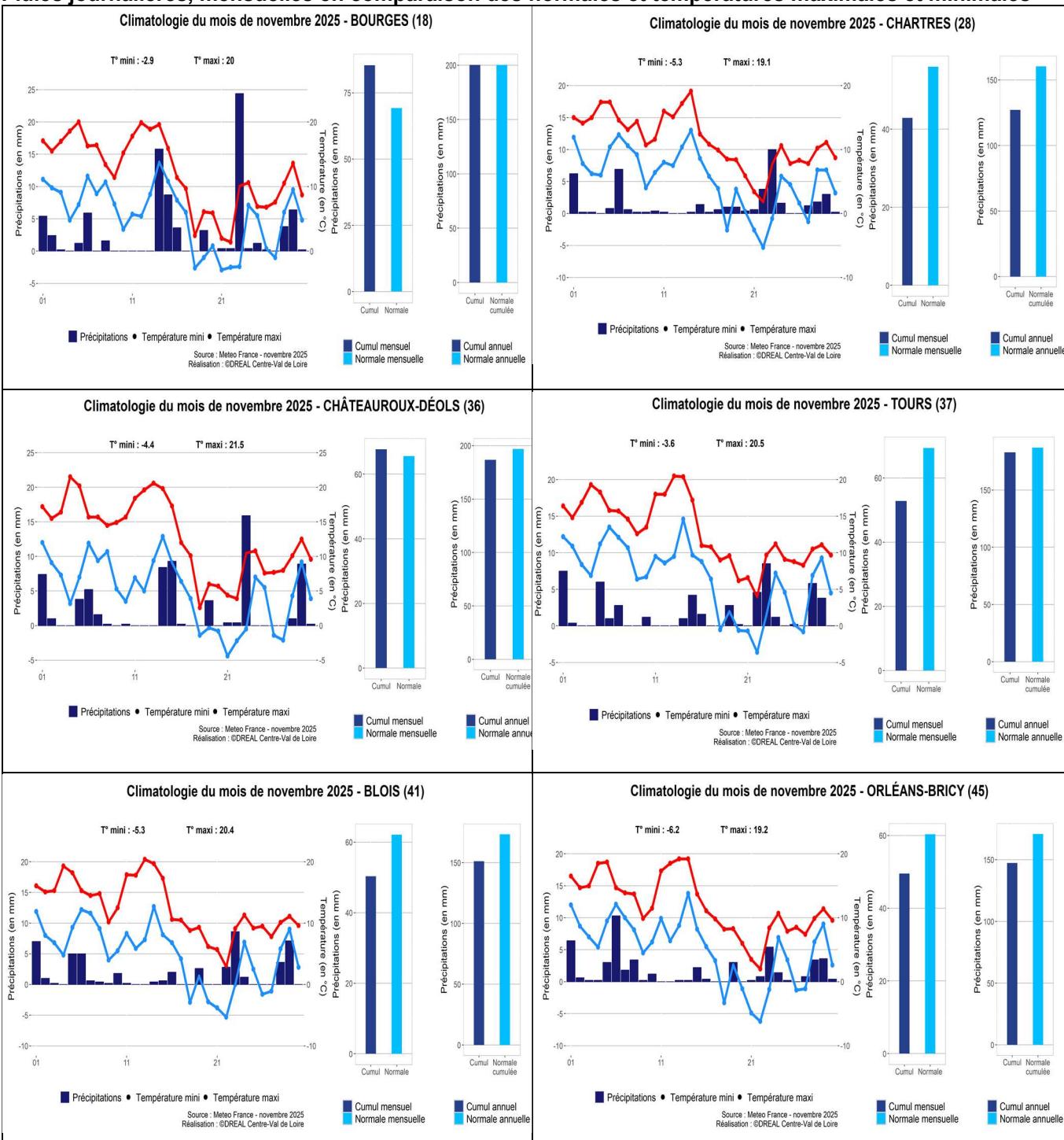
Le graphique ci-après présente, à titre comparatif, les cumuls mensuels de précipitation recueillis dans les principales stations de la région pour le mois éoulé ainsi que leurs rapports aux normales du mois. Il indique que les précipitations enregistrées ont été réparties sur l'ensemble du mois avec des cumuls importants à Bourges et Châteauroux en dernière décennie. Il signale les déficits qui concernent pour six stations sur dix parmi celles suivies. Figurent également les graphiques relatifs aux pluies journalières et mensuelles en comparaison des normales ainsi que les températures maximales et minimales quotidiennes pour six stations de la région.

Les cumuls mensuels de pluie recueillis en novembre aux principales stations de la région varient de près de 43 mm (Chartres) à 85 mm (Bourges). À l'exception des cumuls qui excèdent la moyenne des mois de novembre à Bourges (+23 %), Châteauroux (+3 %) et Avord (+20 %), les quantités de pluie recueillies en novembre dans les autres stations sont en deçà des normales. Ainsi, le déficit atteint -24 % à Tours (avec 53 mm), -23 % à Chartres (43 mm), -19 % à Blois et -18 % à Orléans (50 mm), -11 % à Châteaudun (49 mm) et -7 % à Romorantin où l'on compte près de 60 mm. Les cumuls depuis le début de l'année hydrologique restent proches des normales (+ ou - 5 %) pour la plupart des stations, le plus souvent en deçà, ils s'en éloignent à Chartres (-21%) Orléans (-14 %) et Blois (-13 %).

Précipitations mensuelles de novembre 2025 regroupées par décade, et, comparaison aux normales du mois et à celles de l'année hydrologique pour six stations représentatives de la région Centre-Val de Loire

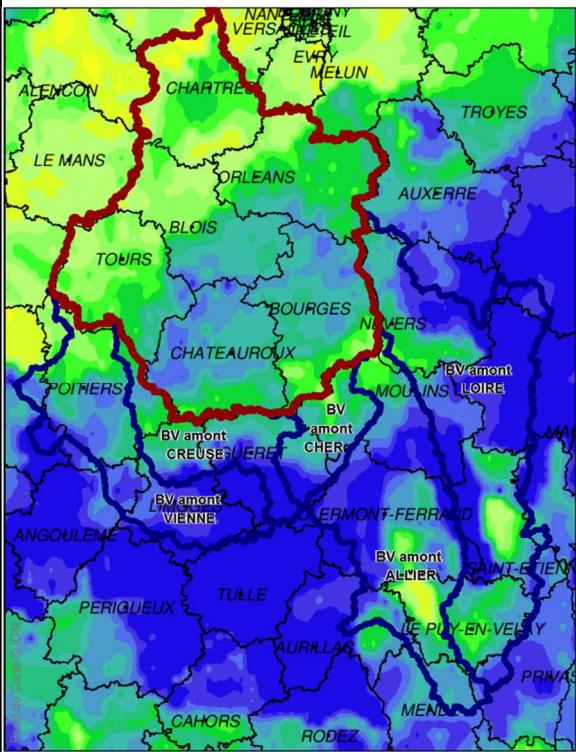


Pluies journalières, mensuelles en comparaison des normales et températures maximales et minimales



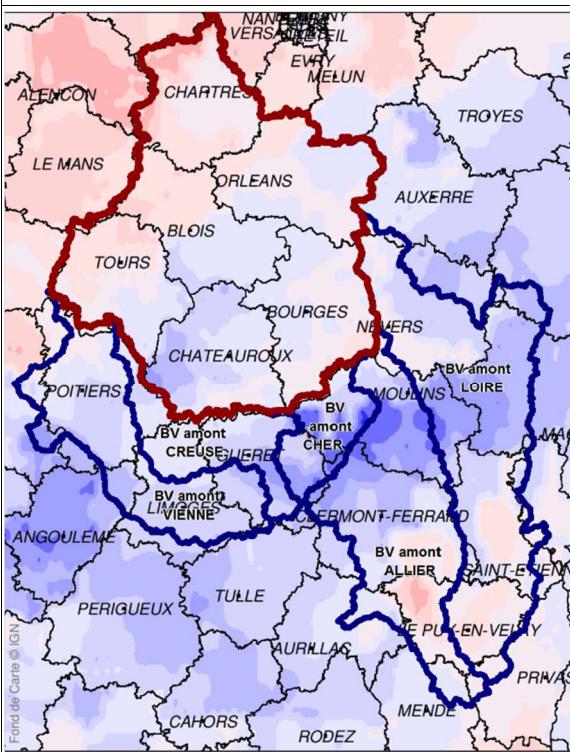
État d'humidité des sols

Indice d'humidité des sols au 1^{er}décembre 2025

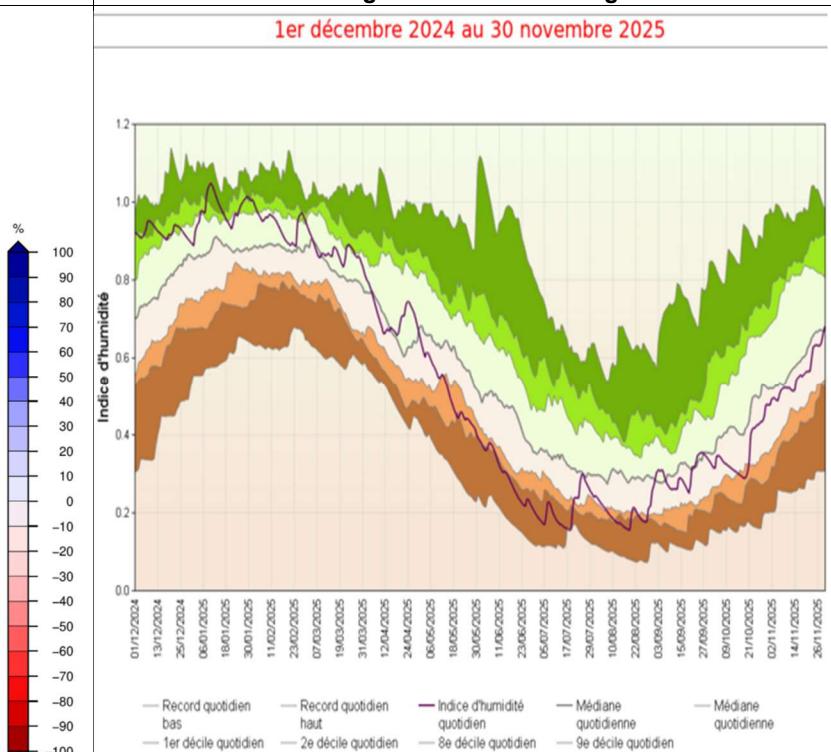


Les pluies de novembre excédentaires de 10 % à 50 % du nord-ouest de l'Auvergne jusqu'à la Corrèze et au sud-est de l'Allier ainsi que sur le nord-ouest de la Bourgogne ont globalement humidifié les sols. Au 1^{er} décembre, les valeurs de l'indice évoluent de 0,4 signifiant des conditions encore sèches (vallée de la Loire du nord de Montrond-les-Bains à Feurs, vallée de l'Allier dans le secteur de Brioude) à des indices élevés autour de 1 (bassin amont de la Vienne, Chaîne des Puys, bordure orientale du Forez, Charolais, monts du Mâconnais). Les sols sont un peu plus secs que la normale (-10 à -40 %) dans le sud du bassin Loire amont au sud d'un axe Clermont-Ferrand/Feurs. Ils sont bien plus humides de l'ouest de la Saône-et-Loire au nord du Puy-de-Dôme avec des écarts de +10 à +60 %. En Centre-Val de Loire, l'humidité des sols s'est accrue au cours du mois. Les indices les plus élevés enregistrés atteignent 0,8 à 0,9 dans le nord et l'ouest de l'Indre autour de Chabris et de Mézières-en-Brenne et ponctuellement dans le sud du Loir-et-Cher vers St Aignan. Les valeurs les plus basses autour de 0,4 et les conditions les plus sèches se retrouvent au nord ainsi qu'au sud de l'Eure-et-Loir. Les sols du nord et de l'ouest de l'Indre, du sud du Loir-et-Cher, de l'ouest du Cher et du Montargois sont plus humides que la normale dans un rapport de 10% à 30 % et, ponctuellement, jusqu'à +40 %. À contrario, la frange ouest de la région, le sud et le nord de l'Eure-et-Loir ainsi que le Pithiverais présentent des conditions plus sèches avec des écarts à la moyenne de -10 % à -40 %.

Écart à la normale de l'indice d'humidité au 1^{er} décembre



Évolution de l'indice régional d'humidité - région Centre



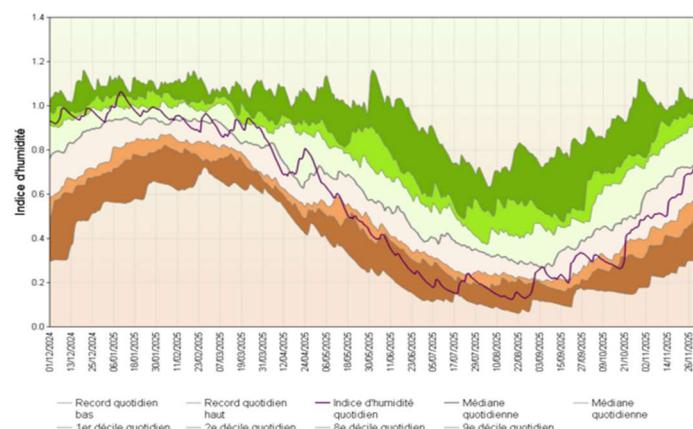
La carte de l'écart à la normale (à gauche) au 1^{er} décembre révèle que les sols du bassin Loire amont, de l'ouest de la Saône-et-Loire au nord du Puy-de-Dôme, et, en région Centre-val de Loire, au sud d'une diagonale qui s'étend du Pithiverais (45) à la Brenne (37) sont plus humides que la normale avec des écarts qui atteignent +50 % dans l'ouest de l'Allier et dans le bassin amont du Cher et 30 % dans l'ouest de l'Indre. Ils sont plus secs que la normale sur la majeure partie du sud du bassin Loire amont, sur la façade ouest du Centre-Val de Loire, dans le sud et le nord de l'Eure-et-Loir, dans le nord du Loir-et-Cher et du Loiret et sur le sud-est du Cher avec des écarts allant le plus souvent de -10 % à -40 %.

L'indice régional d'humidité des sols (graphique de droite), partant d'une valeur proche de 0,45 et inférieure à la médiane va globalement progresser tout au long de novembre pour se positionner en fin de mois à une valeur de 0,65 juste au-dessus de la médiane du moment et caractérisant une humidité régionale moyenne quasi conforme à celle de saison.

Évolution annuelle de l'indice d'humidité des sols par département de la région Centre-Val de Loire

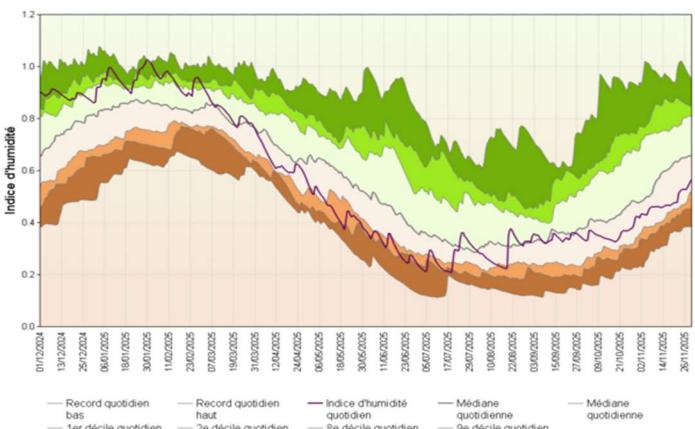
Cher

1er décembre 2024 au 30 novembre 2025



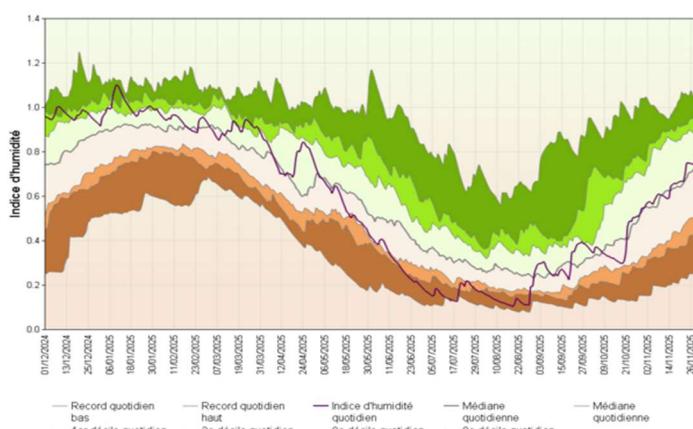
Eure-et-Loir

1er décembre 2024 au 30 novembre 2025



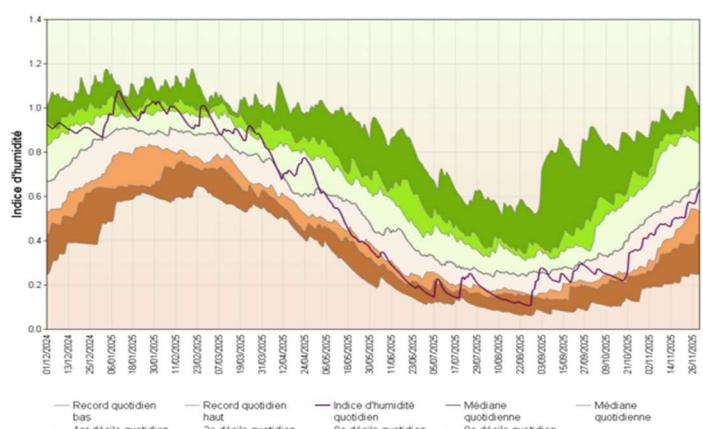
Indre

1er décembre 2024 au 30 novembre 2025



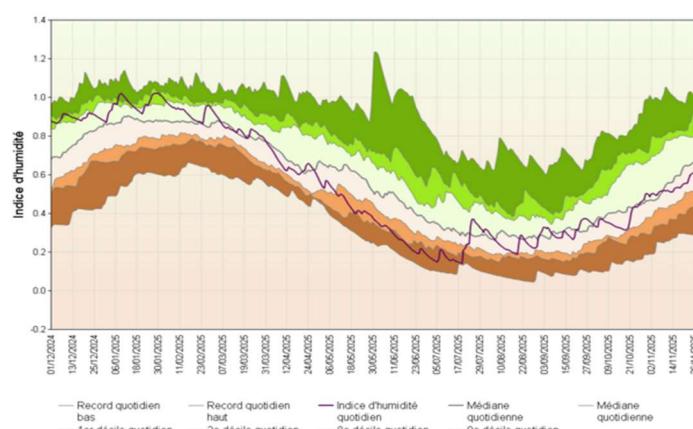
Indre-et-Loire

1er décembre 2024 au 30 novembre 2025



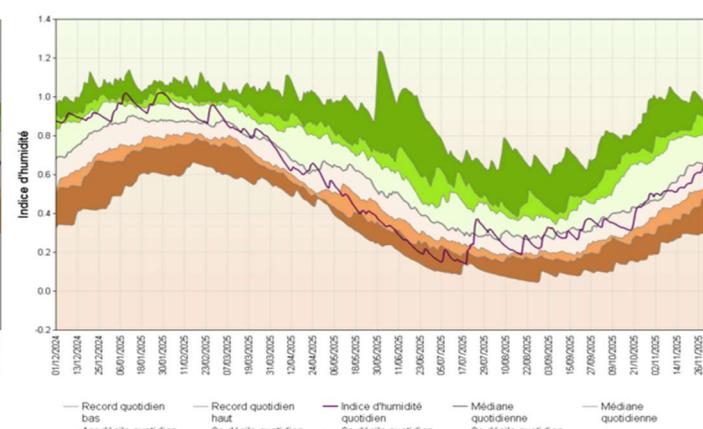
Loir-et-Cher

1er décembre 2024 au 30 novembre 2025



Loiret

1er décembre 2024 au 30 novembre 2025



Les indices départementaux ont des évolutions similaires avec une progression de l'indice tout au long du mois. Ainsi l'indice du Cher partant d'une valeur de 0,4 va progresser fortement malgré une légère baisse à la mi-mois et se placer fin de novembre à la hauteur de la médiane à un indice de 0,7 soit une humidité conforme pour la période. Les indices eurélien et indroligérien ont une évolution similaire, partant d'une valeur de 0,35/0,4 ils aboutissent en fin de mois après une hausse modérée à une valeur de 0,55 entre le 2^e décile et la médiane de saison, soit une valeur d'humidité inférieure à la normale. L'indice Indrien placé en début de mois au-dessus de la médiane de saison accompagne à la hausse la progression de la médiane pour se placer en fin de mois au-dessus de celle-ci à une valeur de 0,75 caractérisant une humidité un peu plus élevée que la normale. Les indices Loir-et-Chérien et Loirétain partant d'une valeur de 0,45/0,5 proche de la médiane du moment vont progresser mollement jusqu'à la mi-novembre avant de s'orienter plus vigoureusement à la hausse et aboutir à des valeurs autour de 0,65 juste au-dessus de la médiane de saison ce qui signifie une humidité quasi conforme pour la période.

Infiltration efficace

Le tableau ci-dessous indique la réserve utile en fin de novembre et la part des pluies disponibles pour l'infiltration et la recharge des nappes pour sept stations de la région. Pour ce mois, l'état modélisé des réserves d'eau du sol superficielles et profondes (réserve utile) à partir du modèle Agronoé de Météo France, montre que seule la station de Bourges atteint la capacité maximale de rétention de la réserve utile et dont la saturation est la condition pour dégager un surplus qui contribuerait à l'alimentation des nappes. Les réserves utiles aux stations de Châteauroux et de Chartres sont proches de la saturation, quant aux autres stations elles sont éloignées, les réserves les plus faibles concernant Orléans et Blois. Aussi, la contribution pour l'infiltration est nulle pour toutes les stations sauf pour celle de Bourges qui dégage un excédent de 20 mm pour l'écoulement et l'infiltration. Il faut toutefois considérer que ces valeurs modélisées ne sont qu'une approximation des réserves utiles réelles des sols et qu'elles ne sauraient être considérées que comme indicatrices d'une recharge potentielle des nappes.

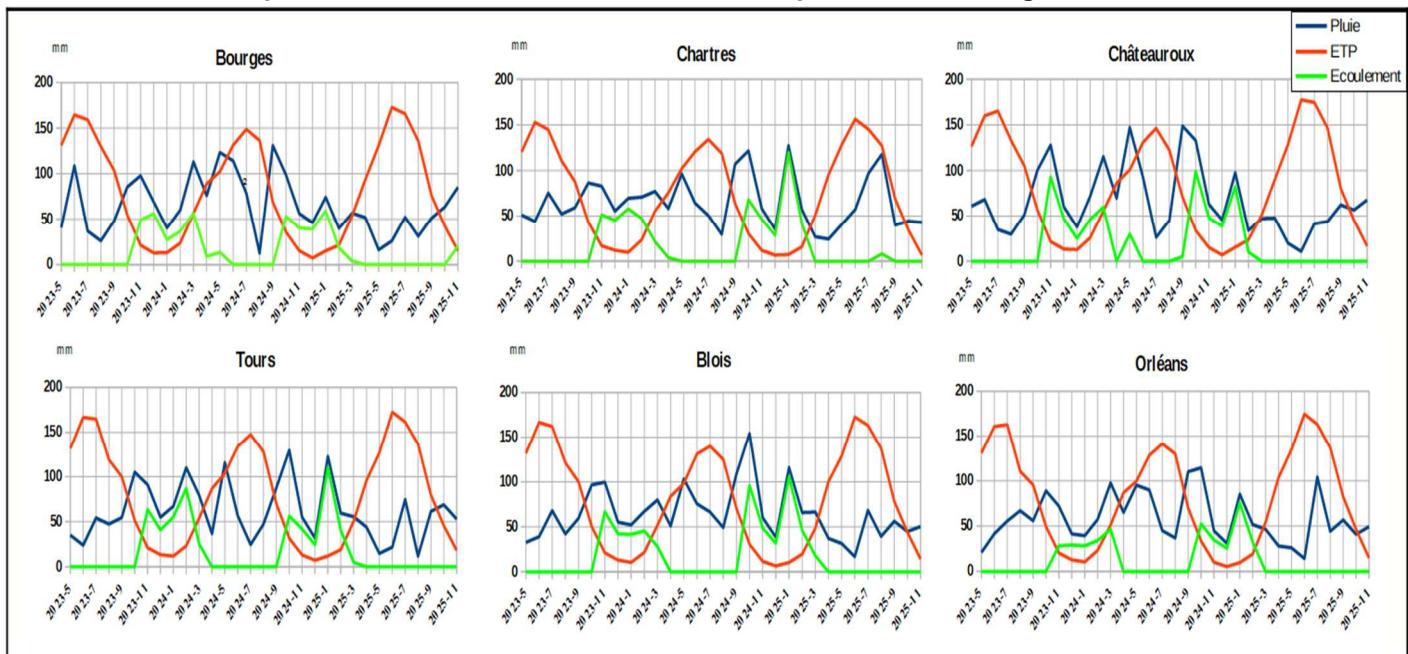
RU, pluies efficaces pour l'infiltration et évapotranspiration potentielle (ETP) en novembre 2025.

Stations	Réserve utile 100 mm	Cumul Pluie efficace (mm)	% normale	Cumul ETP mm
Bourges (18)	100	20,3	66 %	15,2
Chartres (28)	93,3	0	-	6,7
Châteaudun (28)	20,7	0	-	12,5
Châteauroux (36)	99,8	0	-	16,6
Tours (37)	80,4	0	-	18,2
Blois (41)	62	0	-	14,3
Orléans (45)	60,3	0	-	14,9

Source : Météo France – novembre 2025

Avec une durée d'insolation presque partout inférieure de 10 % à la normale excepté dans l'ouest de la Touraine où elle de saison et une température régionale moyenne au-dessus des normales (+1°C), les cumuls d'ETP de novembre 2025 sont le plus souvent au-delà des normales du mois à l'exception de Chartres de Bourges qui accusent un déficit respectif de -44 % et -4 %. A Châteaudun et Blois, les valeurs d'ETP sont proches des normales quoiqu'un peu au-dessus, respectivement de 1 % et 3 %. Quant aux excédents, ils varient de 0,8 mm à Orléans (+6 %), à +0,9 mm pour Châteauroux (+6 %) et +3,1 mm pour Tours (+21 %).

Cumul mensuel de pluie, d'ETP et de l'écoulement 2023-2025 pour 6 stations régionales



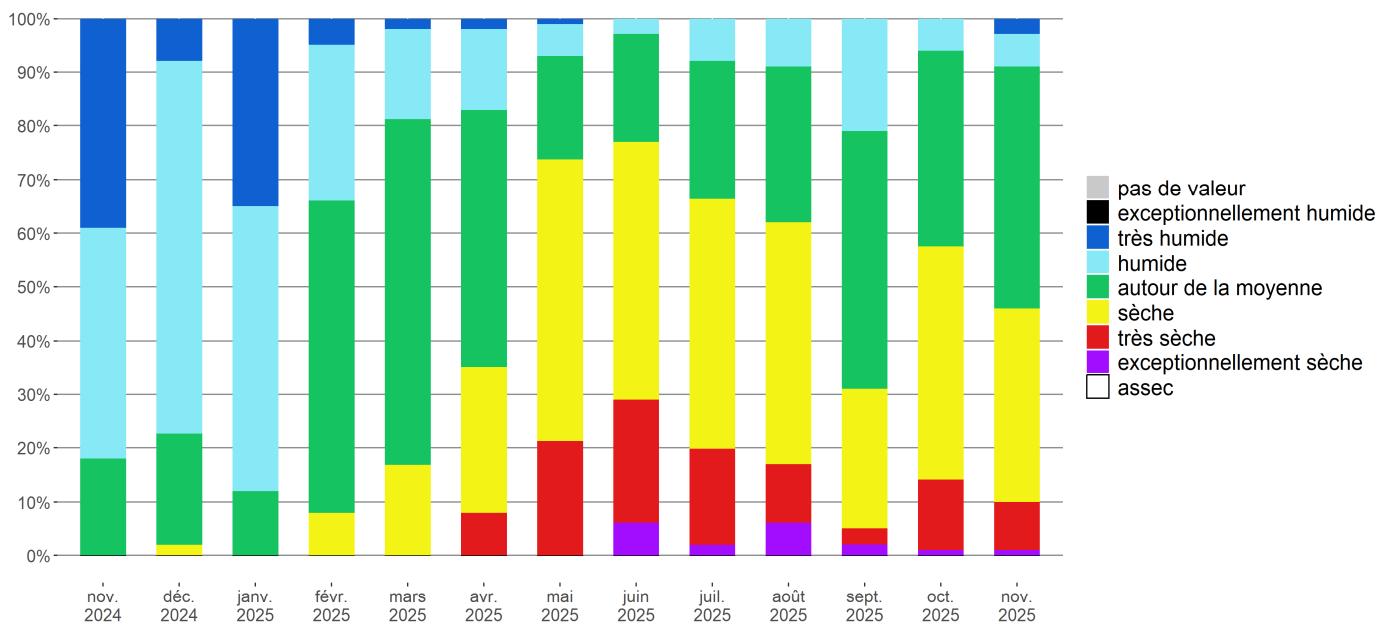
Les valeurs comparées des pluies et de l'écoulement (volume disponible pour l'infiltration une fois les réserves superficielles et profondes du sol saturées) pour les années hydrologiques 2023-2025 montrent une contribution à l'infiltration plus élevée en 2023-2024 et 2024-2025 que les années précédentes notamment avec des temporalités plus longues. Aux stations suivies, la contribution 2024/2025 est précoce du point de vue des pluies efficaces pour l'infiltration avec des valeurs d'intensité qui presque partout (sauf Bourges) avoisinent déjà ou dépassent les maxima enregistrés les années précédentes. Les valeurs nulles d'écoulement à partir de mars/avril marquent, en général, la fin de la période de recharge des nappes. Les prélèvements d'ETP de novembre 2025 sont égaux à ceux de l'année passée à Bourges, ils leur sont inférieurs à Chartres (-5 mm), elle plus importante pour les autres stations avec +1,4 mm pour Châteauroux, +3,3 mm à Blois, +3,9 mm pour Châteaudun, +4,7 mm pour Orléans et +5,1 mm à Tours.

Débits des cours d'eau en région Centre-Val de Loire en novembre 2025

En novembre, les débits moyens mensuels des cours d'eau de la région Centre Val de Loire sont majoritairement (54 %) en deçà de la moyenne de saison et 46 % des stations connaissent des déficits d'eau moins 25 %. Les déficits les plus importants, à minima de 60 % sont rencontrés au sein des bassins du Loing et du Loir amont et dans ceux de l'Auron et de l'Yèvre. À contrario, l'Essonne, la Conie, la Nère et l'amont du Cher affichent des valeurs d'hydraulicité élevées pour la saison. L'axe Loire-Allier présente quant à lui des valeurs qui sont normales ou proches de celles-ci. Il en est de même en ce qui concerne les cours aval du Loing, de l'Eure, du Loir, du Cher, des Sauldre et de la Vienne.

À l'exception du bassin du Loing marqué par des situations contrastées allant de très sèches à humides, les débits de base soulignent l'état plutôt humide des cours aval des bassins au nord de la Loire, des axes Loire et Allier, et au sud de la Loire, de la Vienne et de la Creuse ainsi que de l'amont des Sauldre et du Cher. S'en distinguent les débits de base de l'Indre qui révèlent une situation plutôt normale, ceux des cours amont au nord de la Loire qui relèvent d'une situation sèche et enfin ceux du bassin de l'Yèvre qui renvoient à une sécheresse marquée.

Évolution de l'hydraulicité sur 13 mois



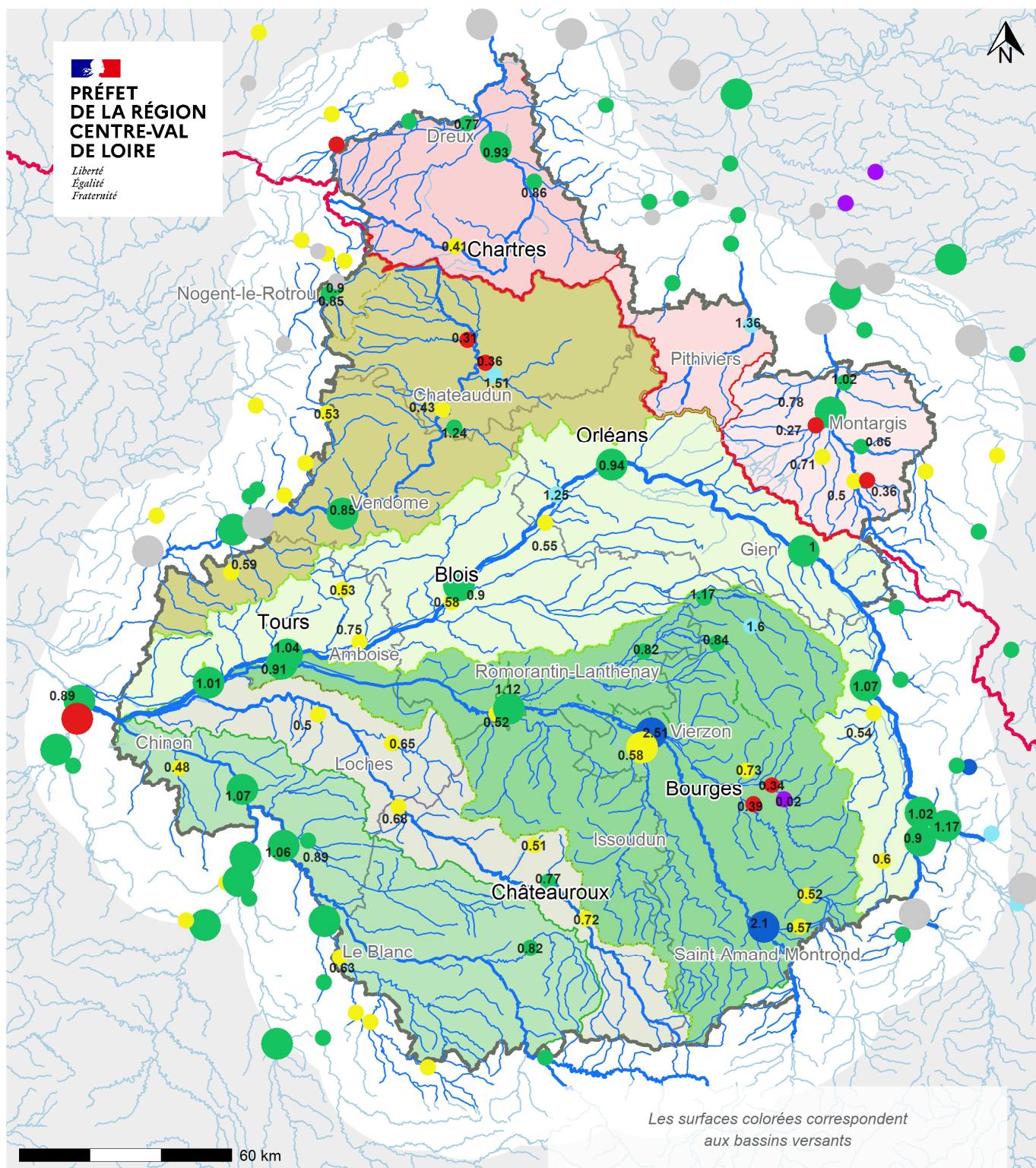
Source : Schapi - novembre 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Toutes les stations (67) suivies de la région Centre-Val de Loire affichent, ce mois, des mesures de débits. L'hydraulicité d'une partie des cours d'eau a progressé, notamment ceux au sud de la Loire, plutôt favorisée par une pluviométrie généreuse et des sols saturés ou en voie de l'être. Elle a baissé au nord de la Loire, notamment sur le bassin amont du Loir en raison de la faiblesse des cumuls de pluie et de l'insuffisance des réserves en eau des sols. Un peu moins de la moitié des stations (46 %) affichent un écoulement moyen déficitaire d'eau moins 25 % par rapport à la normale et près des trois quarts des stations présentent des valeurs d'hydraulicité sous la normale du mois. Seules 17 stations (13 %) présentent une hydraulicité de saison ou supérieure, et, parmi elles, six stations arborent un débit moyen mensuel dépassant de 1,25 à 2,5 fois la normale. Les valeurs les plus élevées renvoient d'abord aux débits du Cher à Vierzon et St-Amand-Montrond qui valent plus de deux fois la normale, à la Nère dans le bassin des Sauldre, puis aux cours d'eau issus de la nappe de la Beauce (la Conie à Conie-Militard, l'Essonne à Boulancourt et les Mauves à Meung/Loire). Vingt-quatre stations (36 %) affichent un écoulement moyen qui est sous les normales d'eau moins -25 % et jusqu'à -60 %. Six stations (9 %) voient leur déficit d'écoulement dépasser -60 % et atteindre pour l'une près de -74%, il s'agit de la Bezonde à Pannes. L'Yèvre à Savigny-en-Septaine est le seul cours d'eau qui connaît une hydraulicité qualifiée d'exceptionnellement sèche ayant été en quasi assec jusqu'au 25 novembre.

Les deux cartes qui suivent illustrent les débits des cours d'eau en novembre 2025. Elles représentent, pour la première, l'hydraulicité, soit le rapport des débits du mois considéré à la moyenne interannuelle des débits de ce mois, et pour la seconde, la fréquence de retour des Q3J-N (VCN3), débits minimums sur trois jours consécutifs du mois concerné. La fréquence de retour renvoie à la probabilité qu'ont ces débits minimums de se reproduire chaque année pour le même mois.

Pour accéder à d'autres données hydrologiques veuillez cliquer sur le lien [Carte des hydraulicité](#)

Hydraulicité du mois de novembre 2025



Surfaces drainées en km²

- > 2 000
- < 2 000

Limite de bassin

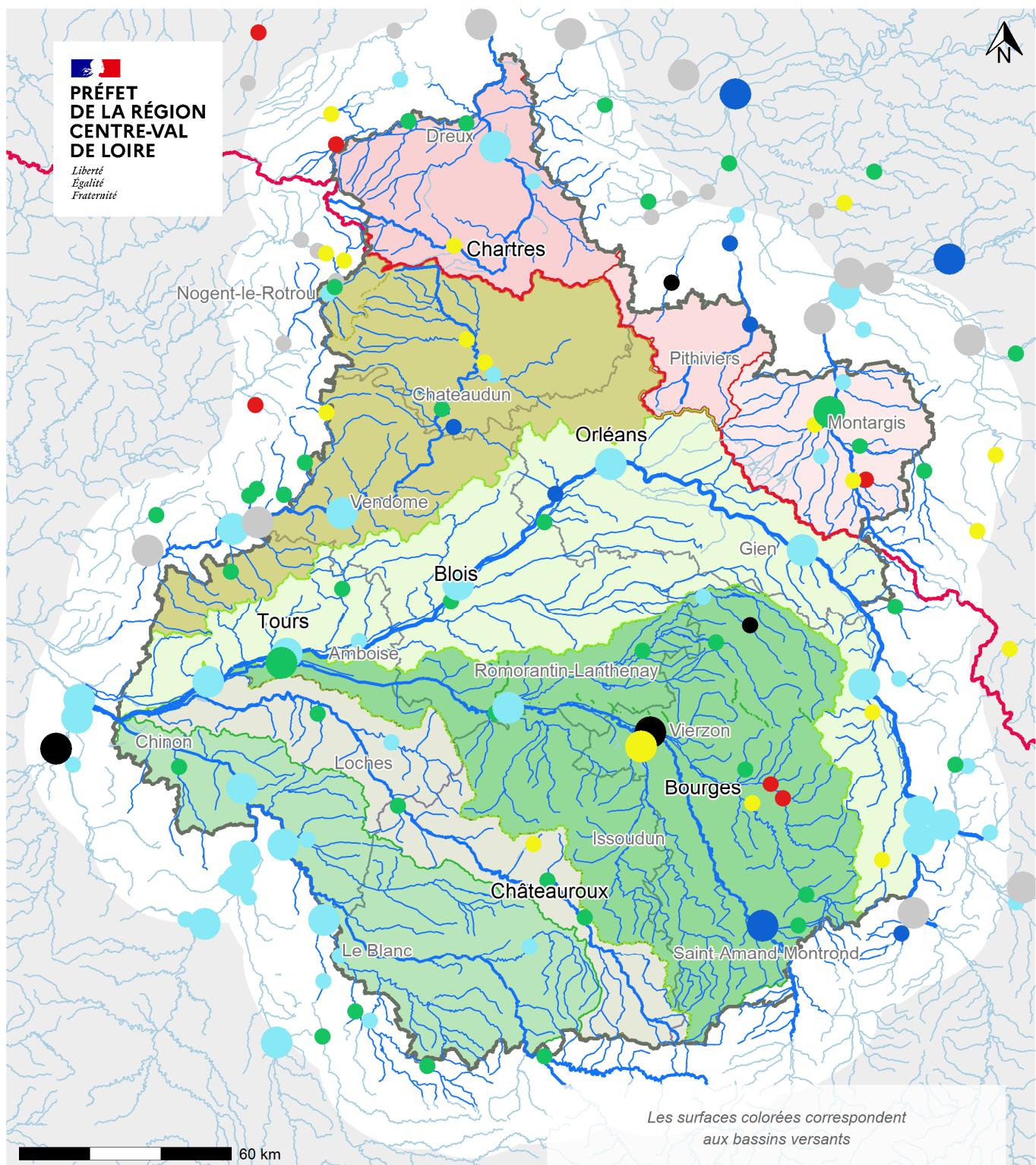
Limite
Seine-Normandie
Loire-Bretagne

Classes d'hydraulicité

- Pas de valeur
- Assec
- 0-0.2 (exceptionnellement sèche)
- 0.2-0.4 (très sèche)
- 0.4-0.75 (sèche)
- 0.75-1.25 (autour de la moyenne)
- 1.25-2.0 (humide)
- 2.0-5.0 (très humide)
- > 5.0 (exceptionnellement humide)

Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - novembre 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Fréquence de retour du VCN3 du mois de novembre 2025



Surfaces drainées en km²

- > 2 000
- < 2 000

Fréquence de retour du VCN3

- | | |
|--------------------------------------|---|
| Pas de valeur | ● autour de la moyenne |
| Assec | ● de 2.5 à 5 ans inclus (humide) |
| => 10 ans (exceptionnellement sèche) | ● de 5 à 10 ans inclus (très humide) |
| de 5 à 10 ans exclu (très sèche) | ● > 10 ans (exceptionnellement humide) |
| de 2.5 à 5 ans exclu (sèche) | ● |

Limite de bassin

- Limite
- Seine-Normandie
- Loire-Bretagne

Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - novembre 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Versant Seine

Les valeurs d'hydraulicité dans les bassins du versant Seine sont contrastées. Elles sont, pour la plupart, en deçà de la moyenne de saison dans le bassin du Loing. Elles sont élevées pour la période dans le bassin de l'Essonne tandis qu'au sein de celui de l'Eure et de l'Avre, elles demeurent proches des valeurs de saison ou sont, pour l'Eure amont, bien inférieures à la normale du mois.

Les débits de base témoignent de la situation normale à très humide de l'Eure, de l'Avre et de l'Essonne. Ils signalent les situations disparates qui prévalent au sein du bassin du Loing dans lequel co-existent des situations très sèches ou sèches, des états normaux mais également humides.

Dans le bassin de l'Eure et de l'Avre, les débits moyens mensuels sont ou proches des valeurs de saison ou inférieures à celles-ci. Le cours principal, à l'amont, à Ste-Luperce, affiche un écoulement réduit de plus de moitié (déficit de 59 %) par rapport à celui de saison tandis qu'à l'aval à Charpont, il est juste sous la normale (-7 %). Celui de son affluent, la Drouette, est inférieur de -4 % à la moyenne du mois. L'Avre enregistre une hydraulicité déficiente un peu plus importante vis-à-vis de la normale et qui s'élève à -23 %.

Les débits minima sont indicateurs de la situation sèche de l'Eure amont à Sainte-Luperce avec une fréquence triennale tandis qu'à l'aval, à Charpont, les débits de base sont plus élevés et renvoient à une situation humide de fréquence entre la quadriennale et la quinquennale. Les minima de la Drouette révèlent un état humide mais de fréquence quasi quadriennale. Quant à ceux de l'Avre, ils rappellent une situation normale à tendance sèche et de fréquence biennale.

Dans le bassin du Loing, sur sa bordure occidentale, les affluents issus de la Beauce affichent des valeurs d'hydraulicité inférieures à la normale avec un déficit pour la Bezonde à Pannes, le plus élevé du bassin, qui avoisine -73 % tandis que pour le Puiseaux à St-Hilaire, il atteint -29 %. Le Loing, à l'amont à Montbouy, enregistre également une valeur basse qui ne vaut que la moitié de la normale, déficit qui est plus réduit à l'aval à Chalette-sur-Loing (-22 %). L'affluent de rive droite du Loing, l'Aveyron à La Chapelle, affiche des valeurs très basses qui révèlent un déficit de -64 %. Sur la même rive, l'hydraulicité de l'Ouanne à Gy-les-Nonains est proche de celle de saison, elle est néanmoins déficiente de -15 %. Seuls les écoulements de la Cléry à Ferrières dépassent de justesse la moyenne de référence avec un excédent de 2 %.

Les débits de base des affluents beaucerons s'opposent, ils renvoient pour la Bezonde à une situation sèche d'occurrence triennale tandis que pour le Puiseaux ils caractérisent une situation humide de fréquence triennale. Les minima du Loing à l'amont, renvoient à une situation sèche de fréquence triennale. À l'aval, ils signalent la situation normale à tendance humide du Loing à Chalette de probabilité d'occurrence entre la biennale et la triennale comme en rive droite du Loing en ce qui concerne les débits de base de l'Ouanne. Les minima de l'Aveyron soulignent une situation très sèche de fréquence quinquennale. Ceux de la Cléry témoignent, quant à eux, comme le mois précédent, d'un état humide de fréquence entre la quadriennale et la quinquennale.

Dans le bassin de l'Essonne, la valeur de l'hydraulicité signale un écoulement plutôt élevé excédant la normale de 36 %.

Les débits minimaux confirment l'état très humide du bassin de probabilité d'occurrence sexennale.

L'axe Loire – Allier

Au Bec d'Allier, les apports de l'Allier à Cuffy et ceux de la Loire restent dans des valeurs proches de la moyenne de novembre mais néanmoins elles sont en deçà pour l'Allier (-10 %) et au-delà pour la Loire (+17). À la sortie de la confluence Loire-Allier, à Givry, leurs apports conjugués sont juste au-dessus de la normale de saison (+2 %). Vers l'aval, toutes les valeurs d'hydraulicité sont regroupées dans la classe rassemblant les écoulements autour de la moyenne avec de légers dépassement de celle-ci à Saint-Satur (+3 %) et Tours (+4 %). Elles sont conformes à Gien et Langeais et sont inférieures de -6 % et -10 % respectivement à Orléans et Blois. À Saumur, le déficit est un peu plus élevé et s'élève à -11 %.

Les débits de base de l'Allier à Cuffy et de la Loire à Nevers comme à Givry, Gien et Blois indiquent une situation humide de fréquence triennale. À St Satur, l'état de la Loire est comparable mais avec une fréquence entre la triennale et la quadriennale humide. On retrouve la même situation à Tours (avec une fréquence entre la quadriennale et la quinquennale), Langeais (avec une probabilité d'occurrence entre la triennale et la quadriennale) et Saumur où la fréquence est triennale.

Versant Loire (nord).

Sur le versant nord de la Loire, les valeurs d'hydraulicité valent de 0,3 à 1,5 fois la normale du mois. En ce qui concerne les affluents de rive droite de la Loire, issus de la Beauce, la Cisse à Nazelles-Négron connaît des écoulements inférieurs à la normale de 25 % tandis que ceux des Mauves à Meung-sur-Loire sont excédentaires de 25 %. Quant à la Brenne à Villedomer, elle enregistre une hydraulicité inférieure de 47 % à la moyenne du mois.

Les débits de base varient de situations normales à tendance sèche et de fréquence triennale à très humides à l'instar des stations sur les Mauves et l'Aigre qui affichent une probabilité d'occurrence sexennale. Les minima des petits affluents de rive droite renvoient à la situation normale à tendance humide de la Brenne, de fréquence entre la biennale et la triennale. Ceux de la Cisse signalent une situation qui est très humide de fréquence triennale.

Dans le bassin de l'Huisne, les débits moyens mensuels de l'Huisne enregistrés à Nogent-le-Rotrou et de la Cloche à Margon sont proches de la moyenne du mois avec cependant un manque de 15 % pour la première et de 10 % pour la seconde.

Les débits de base de l'Huisne à Nogent-le-Rotrou marquent une situation humide de fréquence triennale, ceux de la Cloche sont normaux à tendance humide et de fréquence biennale.

Dans le bassin du Loir, les écoulements des affluents beaucerons encore soutenus par des niveaux de nappe élevés affichent des valeurs d'hydraulicité qui sont excédentaires de 24 % vis-à-vis de la normale en ce qui concerne l'Aigre à Romilly et de 51 % pour la Conie à Conie-Molitard. Les affluents de rive droite de l'amont du Loir enregistrent des écoulements qui sont bien inférieurs aux normales. Ainsi l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval arbore une hydraulicité déficitaire de -69 %, l'Yerre voit son déficit atteindre -57 % et celui de la Braye à Valennes s'élève à -47 %. La valeur d'hydraulicité du Loir à l'amont, à St-Maur est également sous la normale (-64 %). À l'aval, le Loir à Villavard qui bénéficie de l'apport des affluents beaucerons fait montre de débits moyens mensuels qui sont plus proches de la normale mais néanmoins déficitaires de -15 %. En rive gauche, l'Escotais à Saint-Paterne-Racan affiche une hydraulicité en deçà des valeurs moyennes du mois de -41%.

Les débits de base de l'amont du bassin signalent sa situation sèche, notamment ceux de fréquence triennale qui prévalent sur l'Ozanne et le Loir à St-Maur. Les affluents de rive droite affichent, en ce qui concerne l'Yerre, des minima de saison à tendance sèche et de fréquence biennale, et pour la Braye des débits minima renvoyant à une situation sèche de probabilité d'occurrence triennale. Pour les affluents issus de la Beauce, ils témoignent, à l'instar des valeurs du mois dernier, de la situation très humide de probabilité d'occurrence sexennale de l'Aigre et de l'état humide de fréquence quinquennale de la Conie. À l'aval, le Loir à Villavard connaît une situation humide d'occurrence entre la quadriennale et la quinquennale, et l'Escotais, une situation normale à tendance sèche de fréquence entre la biennale et la triennale.

Versant Loire (sud)

Les valeurs d'hydraulicité des cours d'eau au sud de la Loire varient de 0,02 (l'Yèvre à Savigny-en-Septaine) à 2,5 fois la normale (le Cher à Vierzon). Elles sont le plus souvent proches des valeurs des normales ou modérément déficitaires. Elles sont notamment basses dans le bassin de l'Auron et celui de l'Yèvre qui est restée en quasi assec une grande partie du mois. Elles sont particulièrement élevées pour la saison à l'amont du Cher. Les petits affluents de rive gauche de la Loire enregistrent des écoulement qui sont déficitaires de -40 % en ce qui concerne l'Aubois à Grossouvre, de -46 % pour la Vauvise à St Bouize, de -45 % pour l'Ardoux à Lailly-en-Val et de -42 % pour le Cosson à Chailles.

Les débits de base traduisent les situations diverses qui règnent dans ces bassins. Ainsi les débits de base balaien la palette des situations de celles exceptionnellement humides à celles très sèches. En ce qui concerne les petits affluents de rive gauche de la Loire, les débits minima soulignent les situations sèches de fréquences, quadriennale de l'Aubois à Grossouvre, et triennale de la Vauvise. Ceux de l'Ardoux et du Cosson indiquent la situation normale à tendance humide et de fréquence biennale.

Dans le bassin du Cher (hors Sauldre) les valeurs d'hydraulicité du cours principal à l'amont valent 2,1 fois la normale de novembre à St-Amand-Montrond et 2,5 fois à Vierzon. Vers l'aval, l'hydraulicité du Cher se rapproche des valeurs de saison avec un excédent modéré de 12 % à Selles et un léger déficit de -10 % à Tours. La Marmande à Saint-Pierre-les-Etieux, affluent du Cher en tête de bassin pour la région, voit son déficit atteindre 43 %. L'Auron à Bourges, affiche des valeurs d'écoulement faibles, déficitaires de -61 %, il en est de même à l'amont au Pondy, où le déficit s'élève à -48 %. L'hydraulicité de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine quasi est nulle (en quasi assec jusqu'au milieu de la dernière décennie du mois). En ce qui concerne ses affluents, l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre enregistre une

hydraulicité déficitaire de -66 % et le Moulon à Bourges-Asnières de -27%. Quant aux débits moyens mensuels de l'Arnon et de la Théols à Méreau, ils ne valent que 58 % de l'écoulement normal.

Les débits de base du cours principal du Cher, à l'amont révèlent une situation très humide de fréquence sexennale à St-Amand-Montrond et qui est exceptionnellement humide de fréquence cinquantennale à Vierzon. Vers laval, à Selles, les minima renvoient à une situation humide de fréquence presque triennale, alors qu'à Tours, ils révèlent une situation normale de tendance humide et de fréquence biennale. À l'amont du bassin, la Marmande affiche des minima de saison à tendance sèche et de fréquence biennale. Les débits de base, à l'amont de l'Auron, au Pondy, caractérisent une situation normale de tendance sèche et de fréquence biennale tandis qu'à l'aval, à Bourges, ils signifient une situation sèche de probabilité d'occurrence quadriennale. Les débits minima de l'Yèvre soulignent un état très sec de fréquence septennale et ceux de ses affluents signalent, pour l'Ouatier, une situation similaire mais de fréquence quinquennale. Par contre, pour le Moulon, ils relèvent d'une situation de saison mais à tendance sèche et de fréquence biennale. Les débits de base de l'Arnon et de la Théols à Méreau sont significatifs d'une situation sèche et de fréquence triennale.

Dans le bassin de la Sauldre, en ce qui concerne les affluents, les débits moyens mensuels de la Nère à Aubigny sont élevés et excédentaires de 60 % par rapport à la normale de novembre. Ceux de la Petite Sauldre à Ménétréol sont en deçà de la normale de 16 % tandis qu'à Brinon pour la Grande Sauldre, ils sont au-delà de 17 %. À l'aval, à Salbris, la Sauldre affiche un déficit de -18 %.

Les valeurs des débits de base signalent la situation exceptionnellement humide de la Nère qui est de fréquence cinquantennale, et celle humide, de la Grande Sauldre avec une probabilité d'occurrence entre la triennale et la quadriennale. Les minima de la Petite Sauldre et de la Sauldre témoignent de leur situation normale d'occurrence biennale.

Dans le bassin de l'Indre, les débits moyens mensuels sont partout inférieurs aux normales. À l'amont, à Ardentès, ils sont inférieurs de -28 % en comparaison de l'écoulement de saison. Vers laval, en rive droite, l'hydraulicité de la Ringoire à Déols est déficitaire de -23 %, celle de la Trégonce à Vineuil voit le déficit atteindre -49 %, et, à Genillé, l'écoulement de l'Indrois indique un manque de -35 %. À l'aval, les débits moyens mensuels de l'Indre à St-Cyran-du-Jambot sont en dessous de la normale de 32 % et l'écoulement de l'Échandon à St Branchs est réduit de moitié en comparaison de celui de saison.

Les débits de base du bassin de l'Indre signalent la situation normale à tendance sèche de fréquence biennale du cours principal à l'amont à Ardentès. La situation est équivalente en ce qui concerne la Trégonce. Les minima de la Ringoire caractérisent sa situation sèche de probabilité d'occurrence triennale. Ceux de l'Indre à St Cyran-du-Jambot caractérisent une situation normale à tendance humide et de fréquence biennale. Les minima de l'Indrois sont, relativement, les plus élevés du bassin, ils marquent une situation humide de probabilité d'occurrence entre la triennale et la quadriennale. Ceux de l'Escotais renvoient à une situation normale à tendance sèche et de fréquence entre la biennale et la triennale.

Dans le bassin de la Vienne, les valeurs d'hydraulicité, à l'amont du bassin de la Creuse sont un peu plus faibles que la normale. Son affluent de rive droite, la Bouzanne à Velles, affiche un déficit d'écoulement de -18 %. Vers laval, l'hydraulicité de l'affluent de rive gauche, l'Anglin à Mérigny accuse un déficit de -37 %. La Creuse à Leugny et la Vienne à Nouâtre enregistrent des écoulements quasi normaux respectivement au-dessus de la normale de +6 et +7 %. En rive droite de la Creuse, la Claise au Grand-Pressigny connaît une valeur d'hydraulicité inférieure de 11 % à celle de saison. Pour la Veude, affluent de rive gauche de la Vienne, l'hydraulicité de novembre enregistre une perte d'écoulement de 52 % en comparaison de la normale de référence.

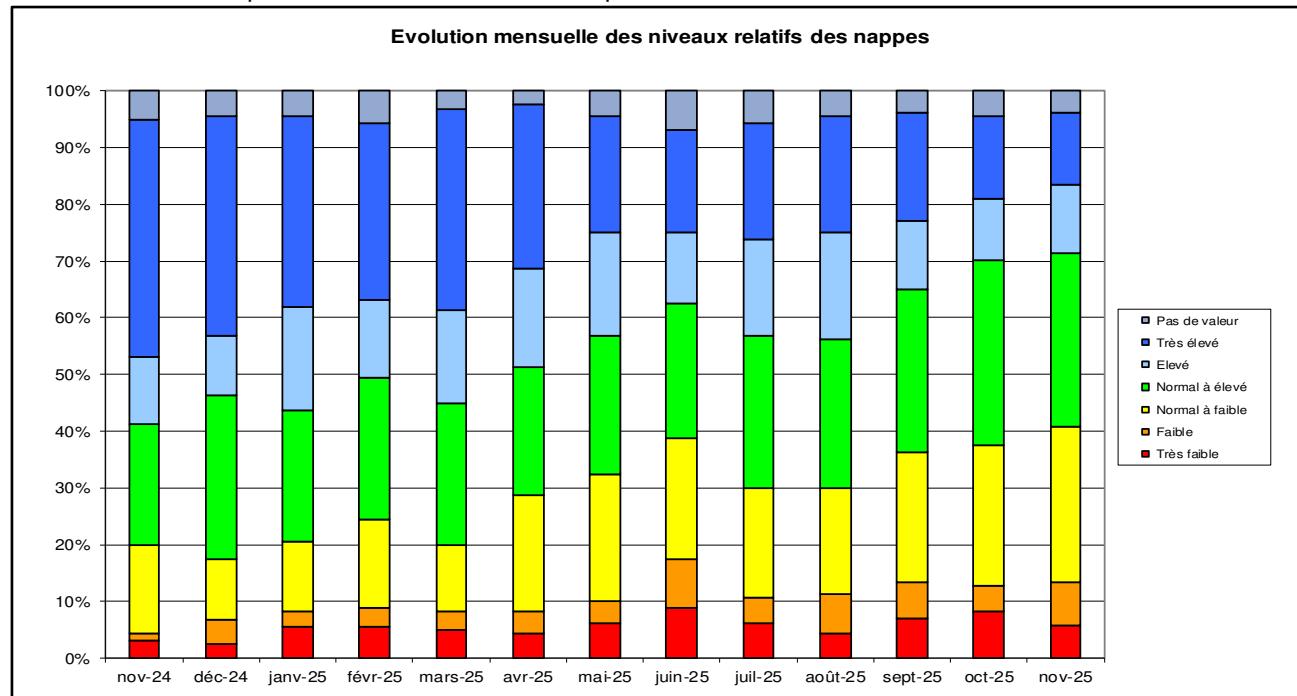
En ce qui concerne les débits de base, ils renvoient pour la plupart des cours d'eau à une situation humide d'ordre triennal à l'exception de la Vienne à Nouâtre où la fréquence est un peu plus élevée que la quadriennale. Seule la Veude s'écarte de la situation générale en affichant des minima de saison à tendance sèche et de fréquence biennale.

Situation des nappes en région Centre-Val de Loire

Début décembre 2025

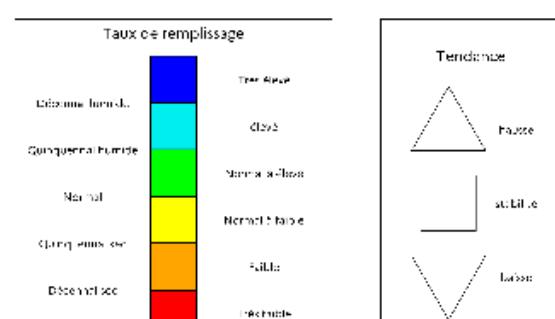
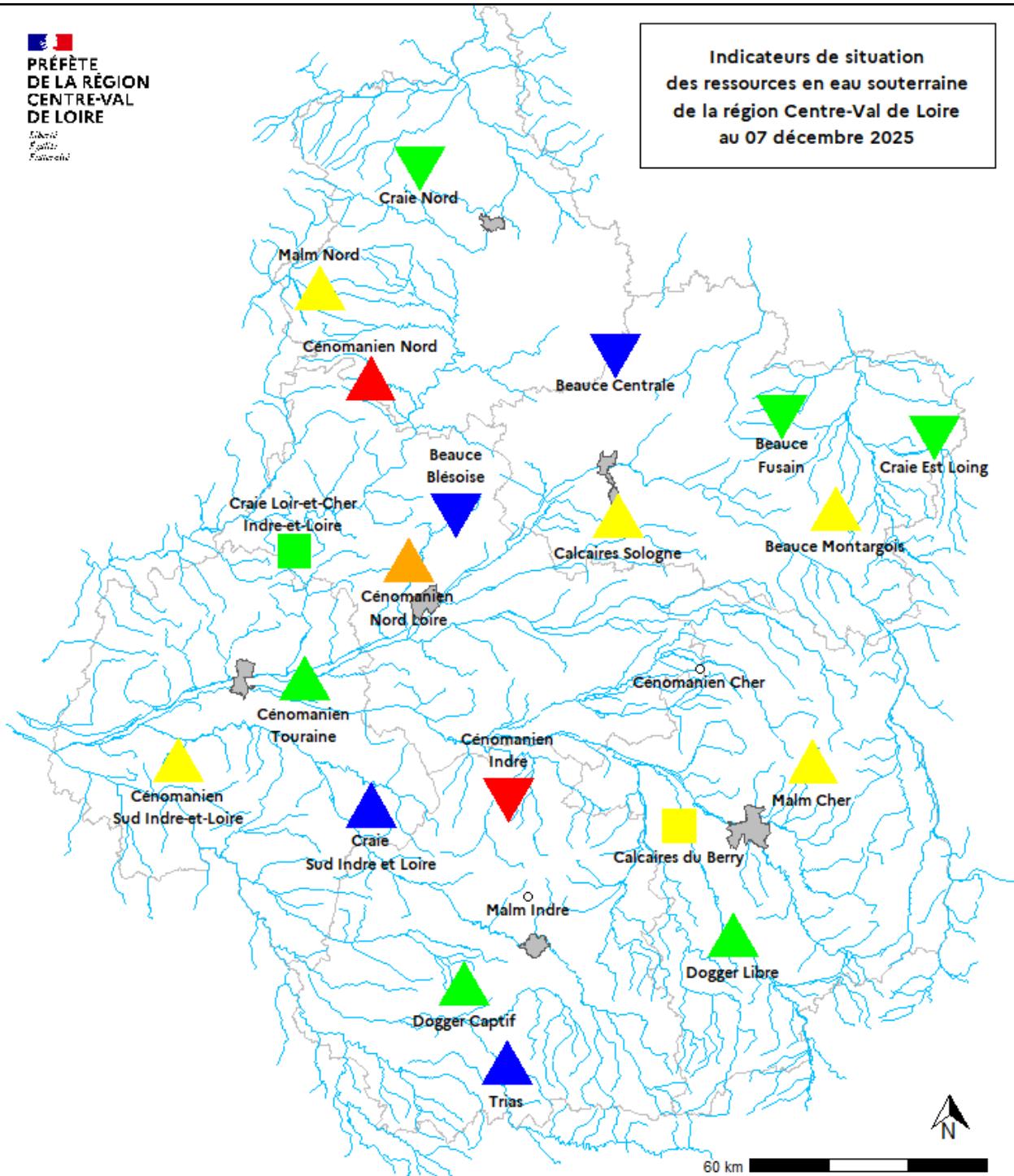
En novembre, plus de la moitié des piézomètres (52%) voient leurs niveaux progresser contre 41 % qui affichent une tendance à la baisse et 7 % qui demeurent stables. Les niveaux en hausse concernent principalement les ouvrages suivant les nappes du Jurassique pour 76 % d'entre eux, dont la recharge a été favorisée par les excédents pluviométriques sur le Cher et l'Indre, et, secondairement ceux relevant de la nappe du Cénomanien pour près de 49 %. Toutes nappes confondues, il est constaté des niveaux à minima de saison pour 58 % des stations. Les cotes élevées à très élevées comptent pour 26 % des ouvrages qui relèvent principalement des nappes des Calcaires de Beauce, de la Craie et du Jurassique moyen. Les niveaux faibles à très faibles regroupent 14 % des stations et ils concernent principalement les ouvrages du Cénomanien et secondairement ceux du Jurassique supérieur. Les nappes du Cénomanien et du Jurassique supérieur connaissent les situations les moins avantageuses avec respectivement 76 % et 70 % des ouvrages enregistrant des niveaux sous la moyenne du mois. L'état des nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie demeure très favorable à l'approche de la période de recharge avec des niveaux de saison ou supérieurs pour la très grande majorité des stations suivies (respectivement 88 % et 76%).

L'histogramme ci-dessous rend compte des évolutions de la répartition par classe des niveaux piézométriques au cours des treize derniers mois. Il reprend l'ensemble des données piézométriques du réseau régional disponibles à la date d'analyse, y compris celles des aquifères suivis en région Centre-Val de Loire mais non commentés dans le présent bulletin du fait d'un trop faible nombre de stations de mesure.



Les niveaux disponibles au 7 décembre 2025 concernent 151 piézomètres sur un total de 157 (les stations d'Avoine pour le Jurassique supérieur, de Ballan-Miré pour la Craie et de Thionville pour les Calcaires de Beauce sont désormais hors-service). Six stations (Déols pour le Jurassique supérieur, Nançay et Saint-Aubin-le-Dépeint pour le Cénomanien, Bonneval et Houville-la-Branche pour la Craie Séno-Turonienne ainsi que Chaumont-sur-Tharonne pour les Calcaires de Beauce) sont écartées de l'analyse en raison de données manquantes ou non exploitables. En conséquence, deux indicateurs n'ont pu être renseignés (Jurassique supérieur dans l'Indre ainsi que Cénomanien dans le Cher).

Nota : les données des stations du réseau piézométrique régional – descriptif des stations et des indicateurs, courbe d'évolution des niveaux, classe de niveau et tendance de la semaine en cours – sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre-val de Loire à l'adresse suivante :
<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>



Le niveau piézométrique des principaux aquifères de la région Centre-Val de Loire est exprimé à partir d'indicateurs (moyenne de niveaux piézométriques mesurés au droit d'un ensemble de stations représentatives d'un aquifère et d'un secteur géographique donné).

Le taux de remplissage est apprécié en comparant le niveau piézométrique calculé chaque mois à sa fréquence de retour puis exprimé par classes dans une gamme de valeurs allant d'un taux de remplissage très élevé à un taux de remplissage très faible.

Les fréquences de retour sont calculées sur la période de 1995-2024.

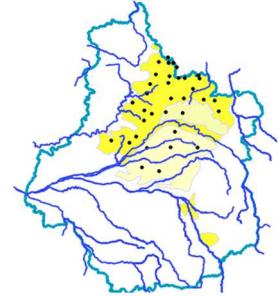
La tendance traduit l'évolution du niveau durant le mois précédent l'analyse.

Les modalités de calcul des indicateurs sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Modalités de calcul](#)
 D'autres cartes de situation des nappes, actualisées chaque semaine, sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Situation hebdomadaire des nappes](#)

Nappe de Beauce

Début décembre, 80 % des piézomètres de la nappe des Calcaires de Beauce présentent des niveaux de saison ou supérieurs.

La classe la plus représentée se rapporte aux stations dont les niveaux sont très élevés et supérieurs à la décennale humide de saison. Elle regroupe 40 % des stations.

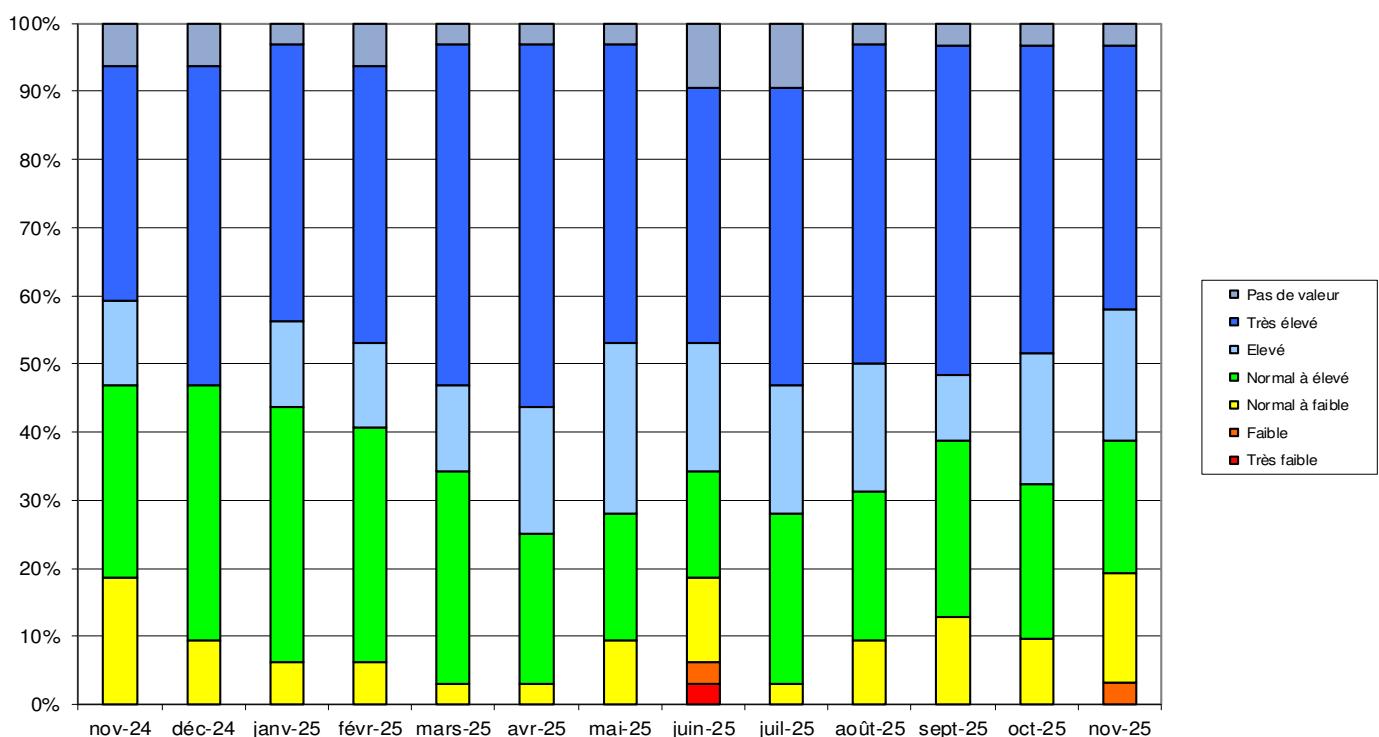


Au 7 décembre, la répartition par classe est la suivante :

Localisation	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Nord de la Loire (nappe libre)	24	0	1	2	3	6	12
Sud de la Loire (nappe captive)	6	0	0	3	3	0	0

Avec DS : décennale sèche, QS : quinquennale sèche, QH : quinquennale humide et DH : décennale humide (cf. glossaire en fin de bulletin).

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

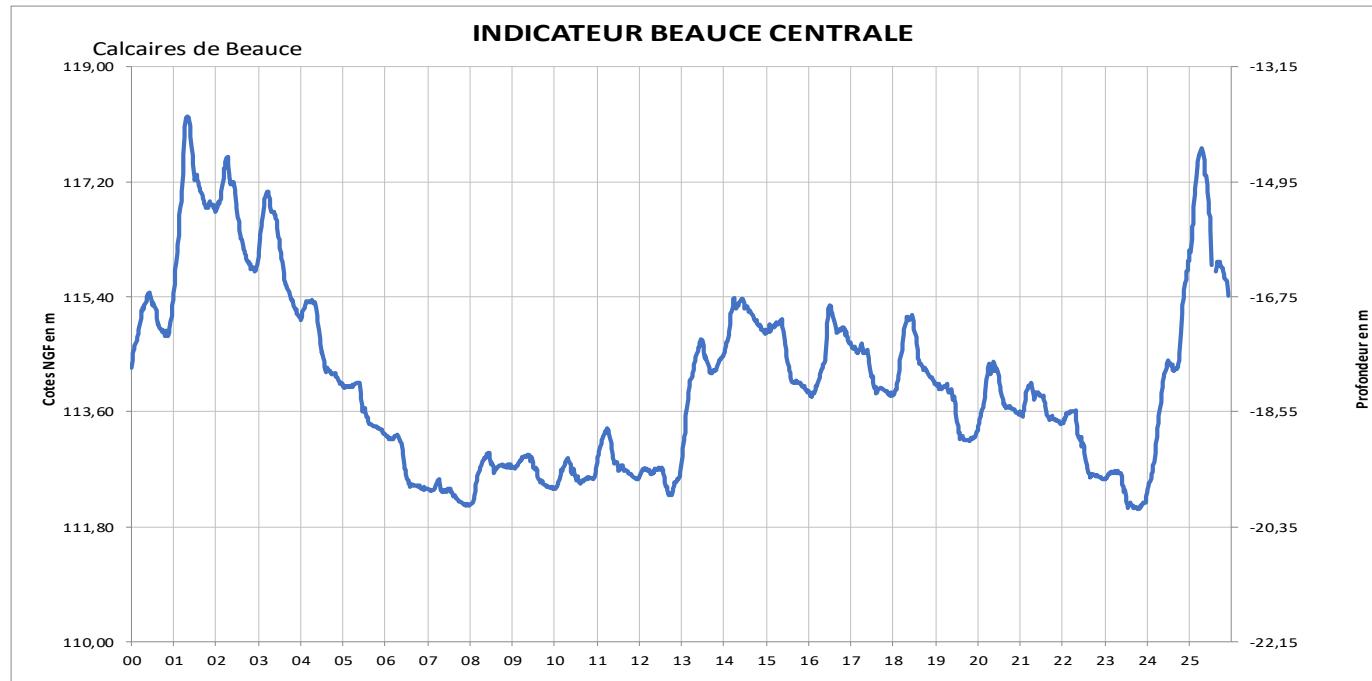


En novembre, 57 % des stations suivant les Calcaires de Beauce indiquent une tendance à baisse tandis que 3 % demeurent stables sur le mois et que 40 % restent orientées à la hausse. Quelques stations du secteur libre, notamment eurélien, maintiennent depuis le début de 2025 une hausse et poursuivent leur recharge (Andonville, Cormainville, Sainville, St-Escobille, Trancrainville). Par ailleurs, en ce qui concerne spécifiquement la nappe libre de Beauce, 29 % des stations sont à la hausse et les deux-tiers sont baissières. Du point de vue des stations relevant du secteur captif, ce sont cinq stations sur six qui enregistrent une hausse de leur niveau.

La répartition par classe des niveaux piézométriques, pour les Calcaires libres de Beauce, indique que la moitié des stations affichent des cotés au-delà de la décennale humide (soit des niveaux très élevés) et près de 88 % des ouvrages enregistrent un niveau a minima de saison. Mulsans, Ouzouer-le-Marché et Mérouville (41) sont les seules stations à afficher un niveau moyen à faible. Les stations relevant des calcaires captifs affichent pour 83 % d'entre-elles des niveaux qui sont moyens à élevés, Les stations de Crouy-sur-Cosson, Isdes et St-Cyr-en-Val enregistrent des niveaux entre la moyenne de saison et la quinquennale sèche soit des niveaux moyens à faibles.

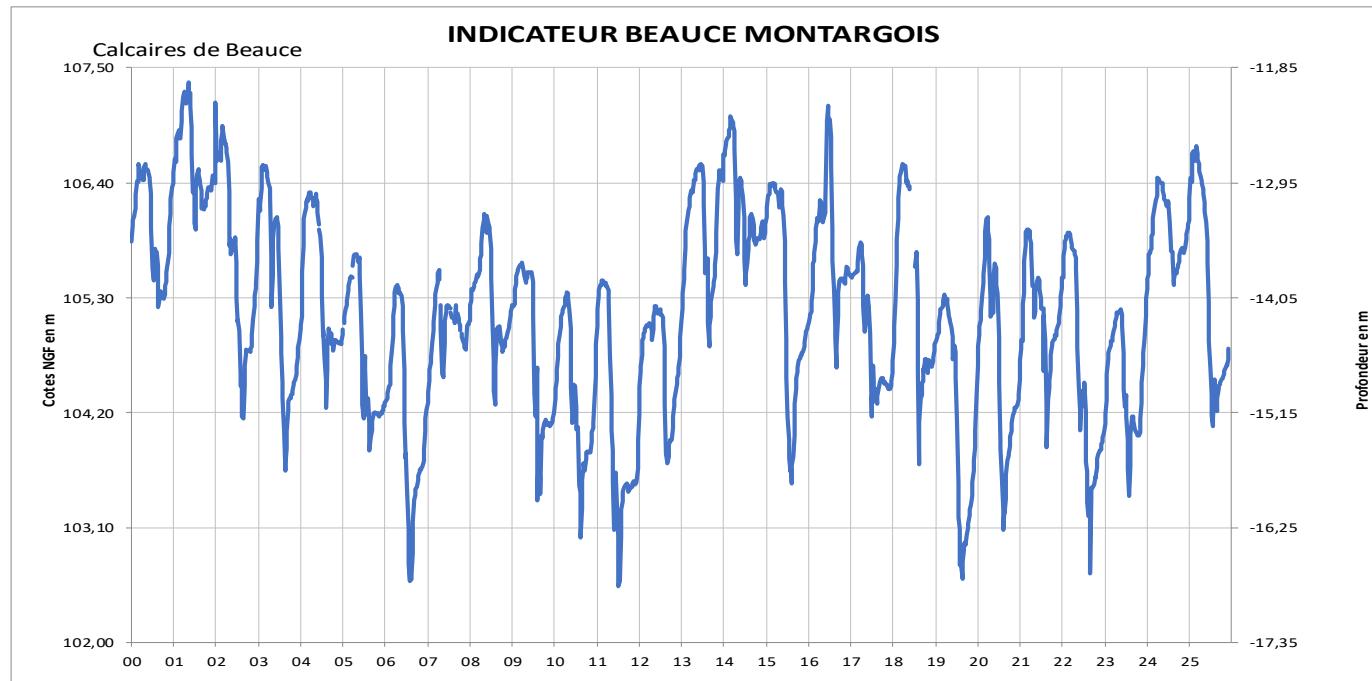
La situation de la nappe de Beauce est bien plus favorable que celle de l'an passé à pareille époque avec un nombre de stations avec des niveaux élevés à très élevés plus important (60 % contre 43 %).

Au Nord de la Loire : la Beauce Centrale



Le niveau de l'indicateur de la Beauce centrale s'est abaissé tout au long du mois et il enregistre une baisse mensuelle de 0,28 m. Au 7 décembre, il est positionné entre la décennale humide de saison et le maximum enregistré depuis 1995, ce qui signifie un niveau de nappe très élevé. Sa cote actuelle indique un niveau inférieur de 0,38 m, par rapport à celui atteint l'an passé à la même époque.

Beauce du Montargois :



Le niveau de l'indicateur du Montargois a d'abord progressé et ce jusqu'à la mi-novembre, il s'est ensuite stabilisé pour repartir à la hausse fin novembre et début décembre. Au 7 décembre, il est positionné entre la moyenne et la quinquennale sèche du moment, soit un niveau moyen à faible. Le niveau de l'indicateur enregistre un gain mensuel de 0,21 m. Il est, cependant, inférieur de 1,1 m par rapport à celui de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée de la situation de la nappe de Beauce est disponible à partir du lien suivant :
[carte de situation de la nappe des calcaires de Beauce](#)

Nappe de la Craie

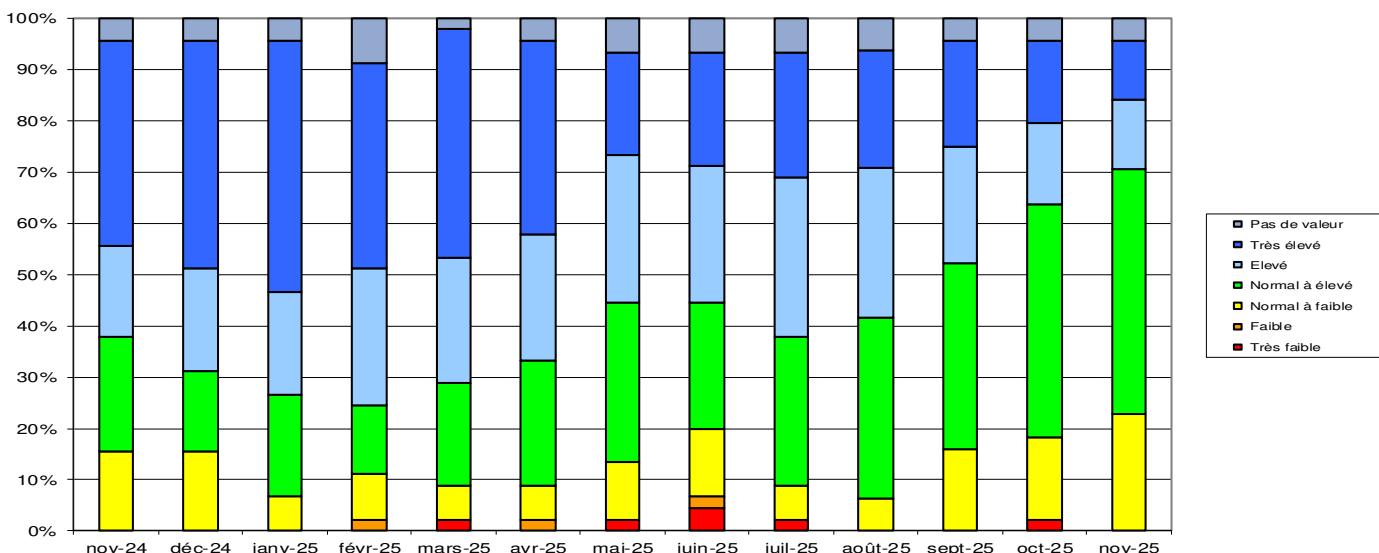
Au 7 décembre, 76 % des piézomètres suivis de la nappe de la Craie affichent des niveaux supérieurs à la moyenne. La classe la plus fournie regroupe la moitié des stations, elle concerne celles avec des niveaux normaux à élevés situés entre la moyenne et quinquennale humide de saison.



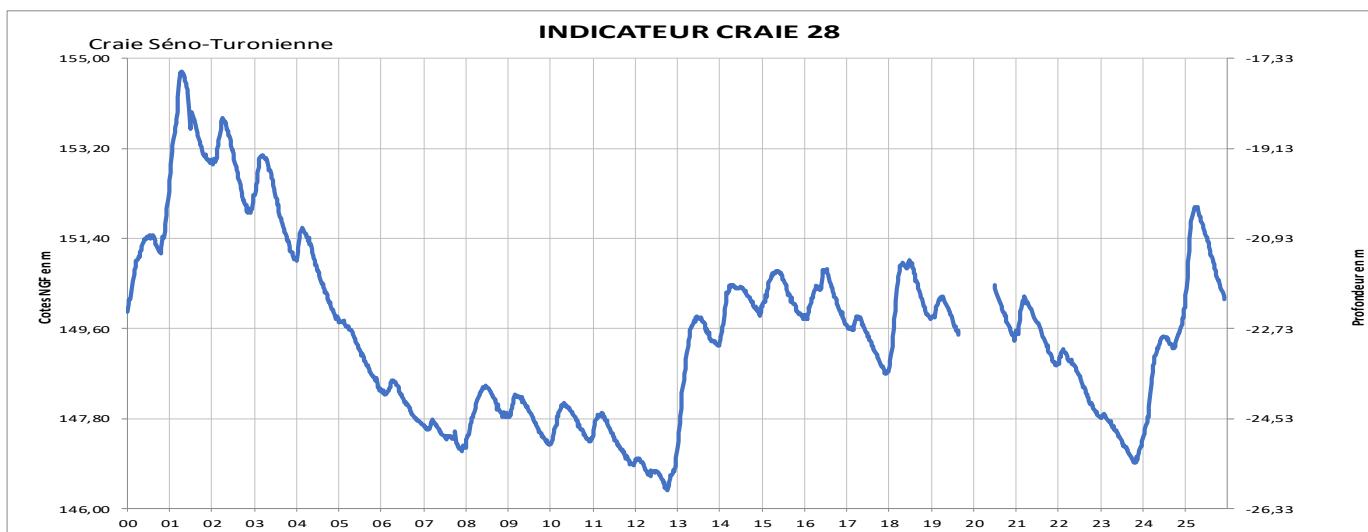
Début décembre, la répartition par classe est la suivante :

	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Craie	42	0	0	10	21	6	5

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



57 % des piézomètres enregistrent, ce mois, une baisse de leur cote contre 36 % qui affichent encore une progression de leur niveau et 7 % qui sont stables. Malgré cela, les niveaux élevés à très élevés avec des cotes au-dessus de la quinquennale humide rassemblent encore 26 % des stations. 10 stations (24 %) présentent des niveaux normaux à faibles avec des cotes sous la moyenne du moment. La situation de la nappe de la Craie est moins favorable aujourd'hui qu'elle ne l'était l'année passée à la même époque avec une plus faible part d'ouvrages affichant des cotes de saison ou supérieures (76 % contre 84 %). La part des niveaux élevés à très élevés est bien moins importante début décembre 2025 par rapport au début de décembre 2024 (26 % contre 60 %).



La baisse du niveau de l'indicateur de la Craie de l'Eure-et-Loir, entamée fin mars, s'est poursuivie de manière continue en novembre. Son niveau est positionné au 7 décembre entre la moyenne de saison et la quinquennale humide soit dans la gamme des niveaux moyens à élevés. Il accuse une perte mensuelle de 0,22 m mais sa cote est aujourd'hui supérieure de 0,39 m comparée à celle de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe de la craie](#)

Nappe du Cénomanien

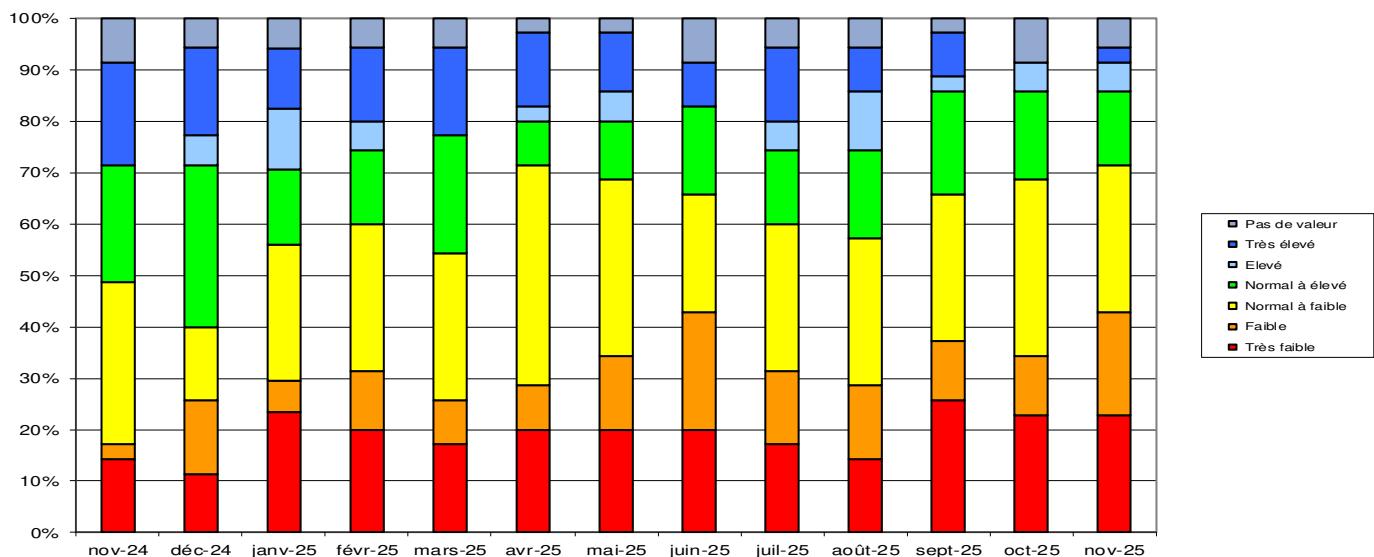
Début décembre, 76 % des piézomètres de la nappe du Cénomanien voient leurs niveaux sous la normale du mois. La classe la plus fournie compte 30 % des stations. Elle concerne celle dont les niveaux sont normaux à faibles et qui se situent entre la quinquennale sèche et la moyenne de saison.



Au 7 décembre, la répartition par classe est la suivante :

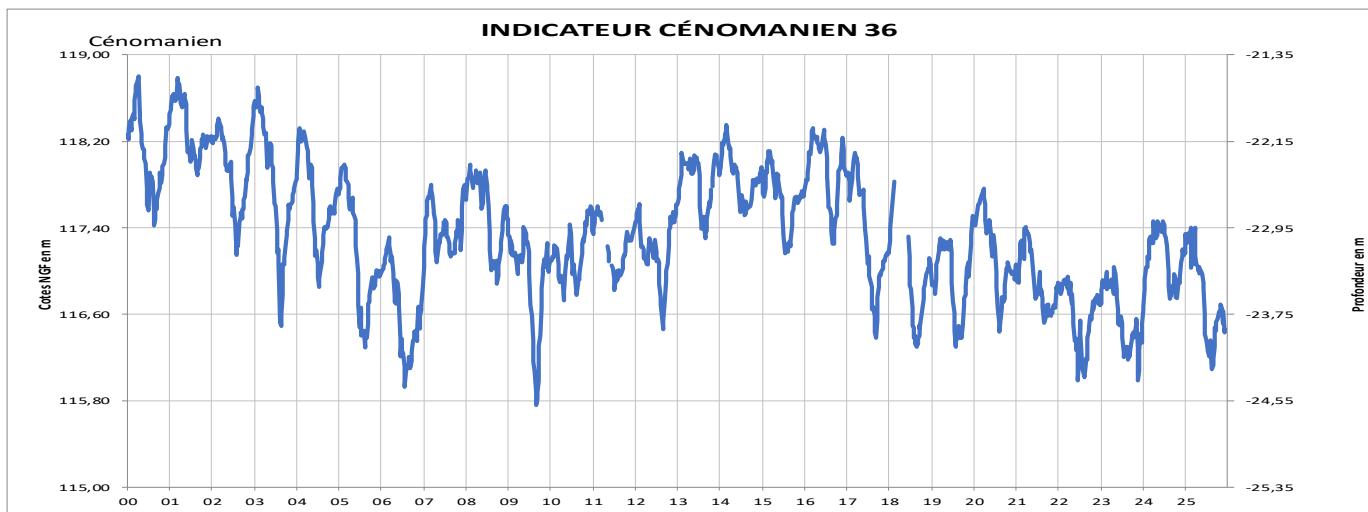
	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Cénomanien	33	8	7	10	5	2	1

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



La baisse des niveaux du Cénomanien en novembre est constatée pour près de 42 % des stations. 7 % affichent une stabilisation et 48 % des ouvrages enregistrent, sur le mois, une cote à la hausse. Les niveaux sont faibles à très faibles pour 45 % des stations qui voient leur cote sous la quinquennale sèche tandis qu'à peine un quart affichent des niveaux normaux à très élevés. L'état quantitatif de la nappe du Cénomanien est moins bon que celui de l'an passé à la même période avec une proportion plus importante de stations affichant des niveaux sous la normale.

Il est toutefois nécessaire de préciser que les données statistiques utilisées restent fortement influencées par les tendances historiques observées depuis le début du suivi, notamment, dans les secteurs où la nappe a d'abord été baissière avant de présenter une stabilisation des niveaux voire leur remontée au cours des dernières années et ceci également dans les quelques secteurs où elle continue d'être à la baisse. Une analyse sur une période plus courte donnerait vraisemblablement une vision plus favorable de la situation.



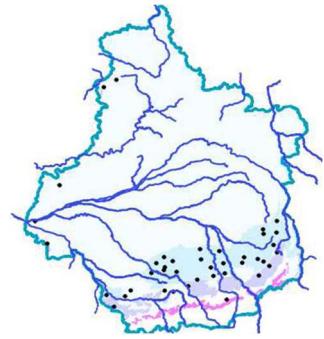
Le niveau de l'indicateur Cénomanien de l'Indre s'est abaissé jusqu'à la mi-novembre, avant de progresser jusqu'au milieu de la dernière décennie pour décroître à nouveau en fin de mois. Début décembre, il est de nouveau à la hausse et se positionne sous la décennale sèche dans la gamme des niveaux très faibles. Sa cote enregistre une perte mensuelle de 0,23 m. Elle est aujourd'hui inférieure de 0,74 m à celle de l'an passé à la même date.

Un état détaillé de la situation est accessible via le lien suivant : [carte de situation de la nappe du cénomanien](#)

Nappes du Jurassique

D'un point de vue hydrogéologique, on distingue les nappes qui sont contenues dans les calcaires du Jurassique supérieur (ou Malm), du Jurassique moyen (ou Dogger) et enfin du Jurassique inférieur (Lias).

Les aquifères du Jurassique ont la particularité d'être peu capacitifs du fait de leurs caractéristiques physiques (porosité de fissure principalement) et d'être par conséquent **extrêmement sensibles aux variations climatiques avec des recharges et vidanges rapides**. Ces nappes dans leur partie libre sont très réactives et présentent des cycles annuels très marqués : leurs niveaux sont susceptibles de monter fortement en cas de fortes pluies ou à contrario peuvent se vidanger rapidement.

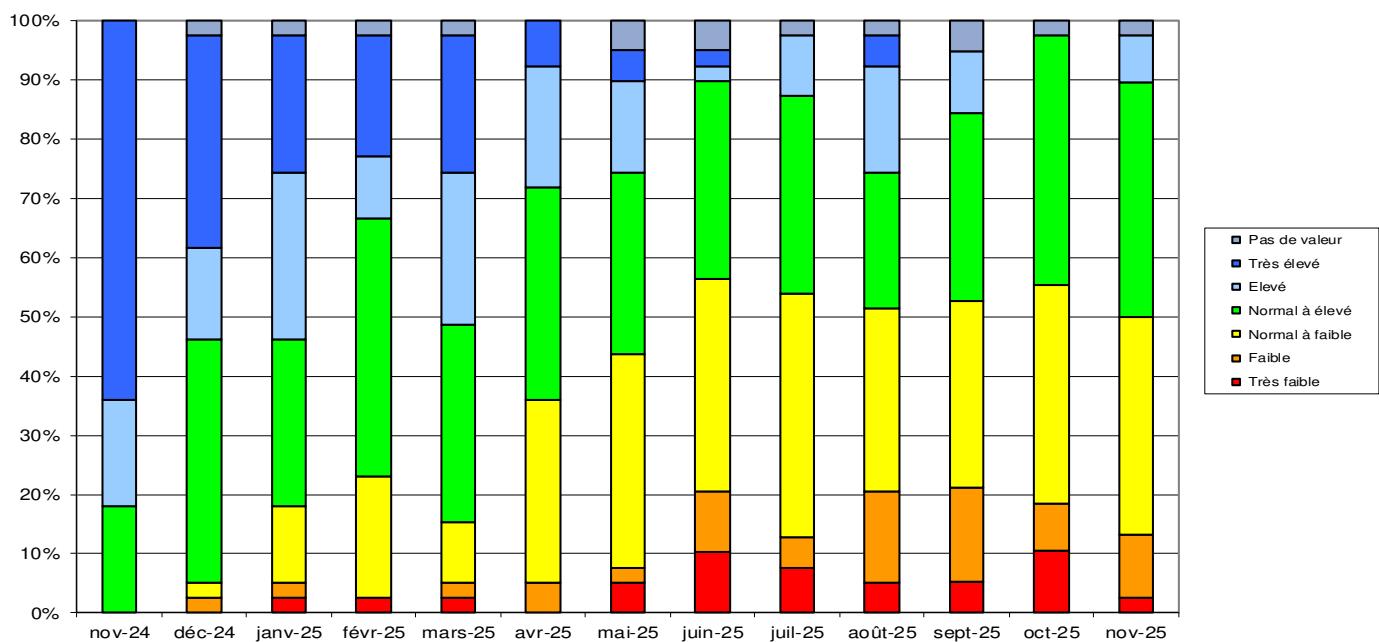


Au 7 décembre, 30% des stations de la nappe du Jurassique supérieur et 77 % de celles du Jurassique moyen présentent des niveaux de saison ou supérieurs. Les stations avec un niveau moyen à faible compris entre la moyenne et la quinquennale sèche constituent la classe la plus fournie pour le Jurassique supérieur, elle en regroupe 48 %. Pour le Jurassique moyen, la classe la plus fréquente intéressante près de 54 % des ouvrages, ceux avec des niveaux normaux à élevés compris entre la moyenne et la quinquennale humide de saison.

Début décembre, la répartition par classe est la suivante :

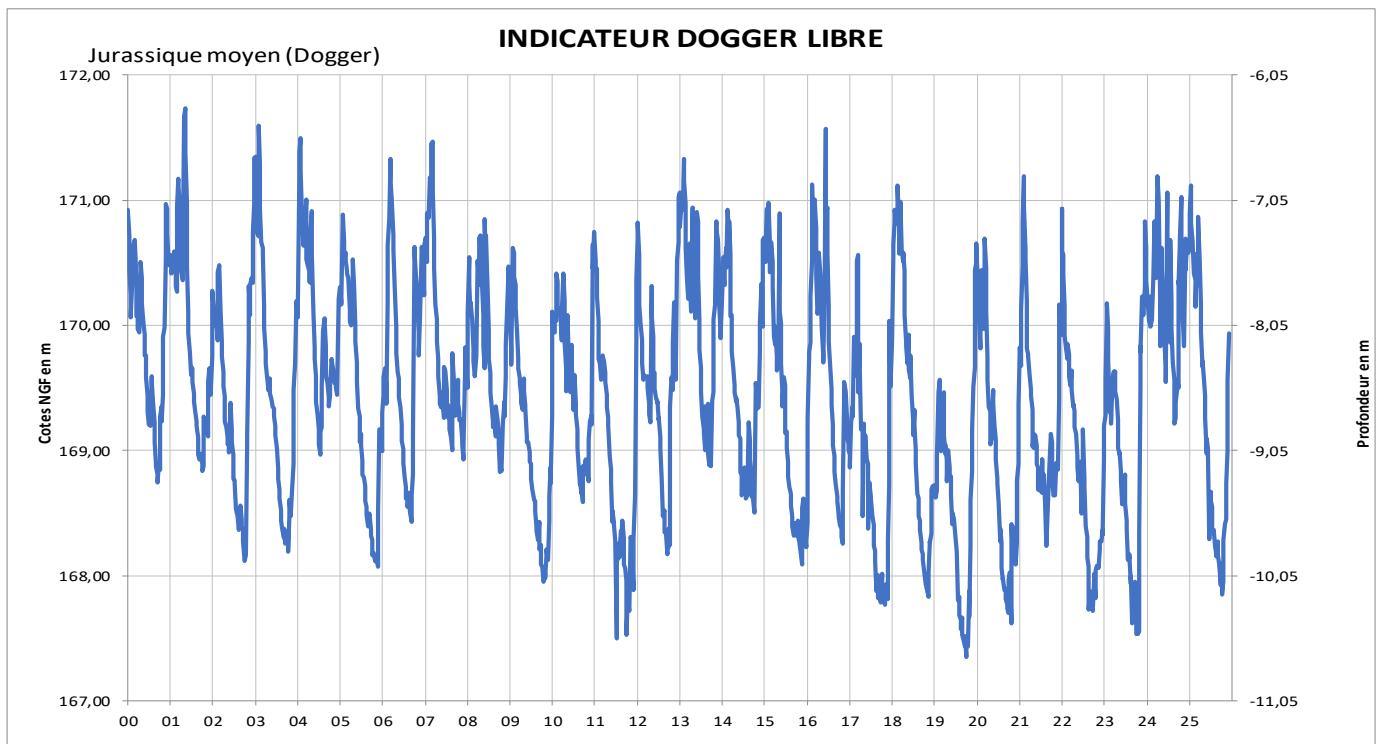
Aquifère	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Jurassique supérieur	23	1	4	11	7	0	0
Jurassique moyen	13	0	0	3	7	3	0

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

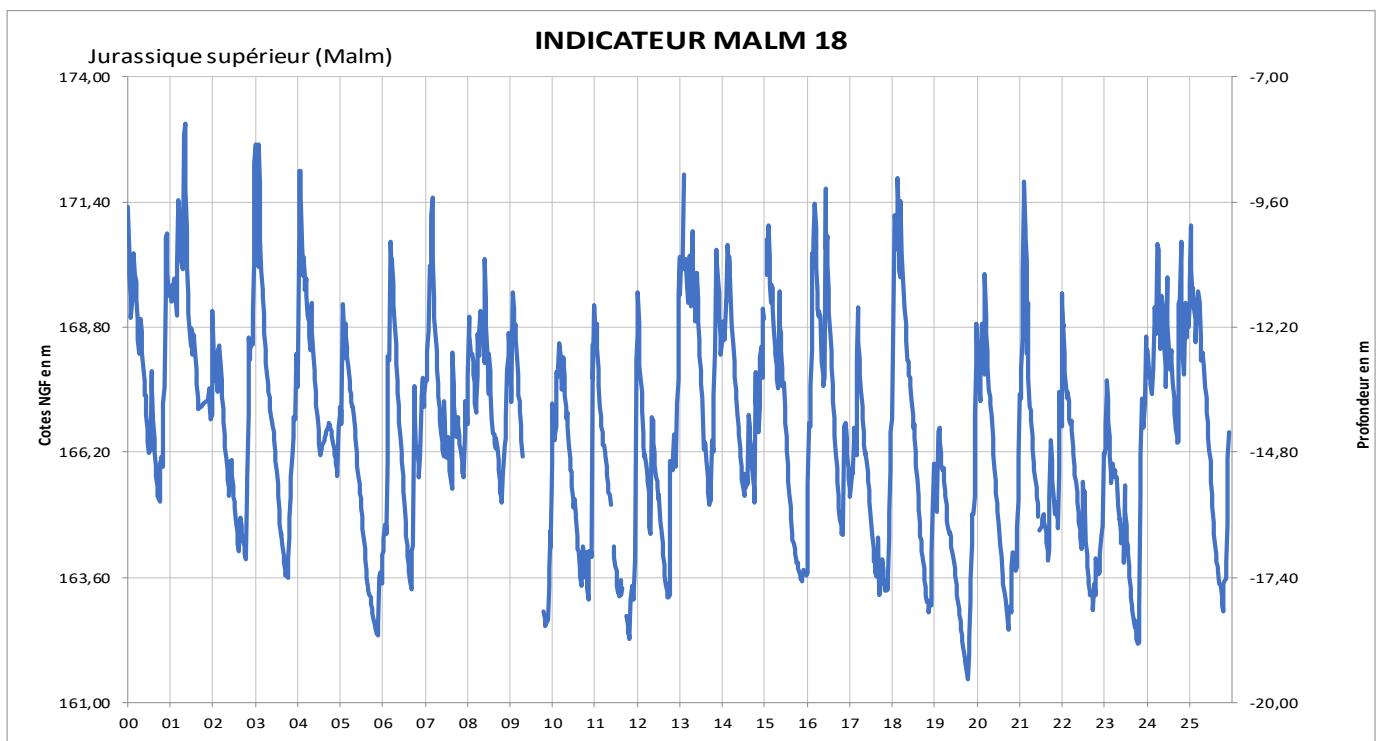


En novembre, près de 14 % des ouvrages du Jurassique enregistrent la baisse de leur niveau tandis que les trois-quarts des stations sont orientés à la hausse. Les niveaux de 4 piézomètres (11 %) sont restés stables sur le mois. Dans le détail, ce sont 74 % des piézomètres du Jurassique supérieur et 85 % de ceux du Jurassique moyen qui affichent une tendance à la hausse. Ce sont, au 7 décembre, près de 49 % des stations qui maintiennent des niveaux de saison. La proportion des stations avec des niveaux bas, sous la quinquennale sèche, représente près de 14 % des stations, toutes relevant du Jurassique supérieur. Les stations avec des niveaux supérieurs à la quinquennale humide concernent uniquement celles du Jurassique moyen soit 8 % de la totalité des ouvrages du Jurassique et 23 % de ceux du Dogger.

L'état de ces ressources en eau souterraine, très lié au contexte climatique du moment, est bien loin d'être aussi favorable que celui de l'an passé à la même période qui était caractérisé par une très large majorité d'ouvrages affichant à minima un niveau élevé, au-dessus de la quinquennale humide.



Le niveau de l'indicateur du Jurassique moyen libre (Dogger libre) a progressé tout au long du mois et particulièrement lors de la dernière décennie de novembre. Il se positionne, au 7 décembre entre la moyenne et la quinquennale humide du moment, ce qui signale un niveau moyen à élevé. Le bilan mensuel indique un gain de 1,52 m. Son niveau actuel est inférieur de 0,7 m à la cote atteinte l'an passé à la même époque.



L'indicateur chérien du Jurassique Supérieur (Malm) est resté stable lors de la première décennie de novembre avant de progresser le reste du mois avec un hausse prononcée à partir du 24 novembre. Au 7 décembre, il se positionne juste au-dessus de la moyenne de saison, ce qui correspond à un niveau moyen à élevé. Sa cote enregistre un gain mensuel de 1,08 m. Son niveau actuel est inférieur de 1,96 m à celui atteint l'année passée à la même période.

Une information plus détaillée sur les nappes du Jurassique est disponible à partir du lien suivant :
[carte de situation de la nappe du jurassique](#)

Glossaire de quelques termes utilisés en hydrologie et hydrogéologie

- **R. U. :** réserve utile.
- **Le débit de base** d'un cours d'eau est le débit observé en dehors de l'influence des précipitations.
- **L'année hydrologique** est une période de 12 mois qui débute après le mois considéré comme celui des plus basses eaux pour un site hydrométrique donné. En France métropolitaine, cette année hydrologique débute au mois de septembre.
- **Étiage** : désigne la période des plus petits débits ou des plus petites hauteurs d'eau observés sur un cours d'eau au cours d'une année hydrologique moyenne.
- **Le VCN3 ou Qm3J** est une indication du débit de base du cours d'eau. Il correspond à la plus faible moyenne des débits journaliers observés sur 3 jours consécutifs dans le mois hydrologique considéré.
- **L'hydraulicité** est le rapport du débit moyen d'un mois considéré à la moyenne des débits de ce même mois sur, a minima, les vingt dernières années. Une hydraulicité inférieure à 1 indique que le débit moyen du mois écoulé a été inférieur à la moyenne des débits de ce mois calculée sur la période de référence.
- **Le bassin versant** d'une rivière en un point donné est l'ensemble des zones dont l'écoulement parvient au point considéré et peut y être évalué en une station de mesure ; c'est une surface qui est couramment exprimée en km².
- **Les stations de jaugeage ou stations hydrométriques** servent à élaborer les données de débits. Elles sont situées sur certains cours d'eau et comportent différents dispositifs mécaniques et électroniques aptes à effectuer la mesure continue des hauteurs d'eau, le stockage des valeurs et la télétransmission éventuelle de ces données. Des mesures des débits instantanés y sont réalisées régulièrement à l'occasion de jaugeages réguliers afin d'établir les courbes de tarage du cours d'eau (tracé des courbes de relation hauteur-débit qui permettront le calcul des débits à partir de la chronique des hauteurs).
- **Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.
On distingue : les **Aquifères à nappe libre** : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau ; les **Aquifères captifs** (ou **nappe captive**) : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables.
- Un **piézomètre** est un point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière par la mesure de son niveau dans l'ouvrage.
- Un **indicateur d'état des nappes** : c'est un piézomètre virtuel composé de plusieurs piézomètres réels dont le but est de caractériser de façon réaliste et synthétique le comportement d'une nappe sur une partie plus ou moins importante.
- **Méthode d'analyse retenue** : les niveaux des piézomètres et des indicateurs à la date de réalisation du bulletin de situation sont comparés aux valeurs statistiques calculées sur la période 1995 – 2024 (exemple : le niveau au 08/01/2023 est comparé à l'ensemble des valeurs disponibles pour un 8 janvier entre 1995 et 2024). Pour la majorité des piézomètres, le début du suivi coïncide avec la mise en place du réseau piézométrique régional entre 1993 et 1995.
- **Décennale sèche (DS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.
- **Décennale humide (DH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.
- **Quinquennale sèche (QS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.
- **Quinquennale humide (QH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.
- **Adjectifs de périodicité des périodes de retour** : deux ans biennal, bisannuel ; trois ans triennal, trisannuel ; quatre ans quadriennal ; cinq ans quinquennal, six ans sexennal ; sept ans septennal ; huit ans octennal ; neuf ans novennal ; dix ans décennal ; onze ans undécennal ; douze ans duodécennal ; quinze ans quindécennal ; vingt ans vicennal ; trente ans tricennal ou trentennal ; quarante ans quadragennal ; cinquante ans quinquagennal ou cinquantennal ; soixante ans sexagennal ; soixante-dix ans septuagennal ; quatre-vingts ans octogennal ; quatre-vingt-dix ans nonagennal ; cent ans centennal, séculaire ; mille ans millennal.
- **Restriction des usages de l'eau - la situation de vigilance** indique que les débits des cours d'eau dans la zone d'alerte approchent de valeurs qui sont susceptibles de rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et des milieux naturels. Elles engagent chacun à réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables.
- **La situation d'alerte** indique que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins de l'homme et du milieu. Des mesures de restriction et/ou d'interdiction des usages sont alors arrêtées par le préfet de département.
- **La situation d'alerte renforcée** est arrêtée dès lors que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que tous les usages non prioritaires et non essentiels doivent réduits. Elle impose une restriction accrue des prélèvements dans les eaux de surface et souterraines.
- **La situation de crise** : les cours d'eau atteignent dans la zone d'alerte concernée un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants (mortalité). Seuls l'alimentation en eau potable, celle de la sécurité civile et sanitaire ainsi que le respect de la vie biologique sont assurés. Tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits.